



Juillet 2026

n° 175

Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros

le nouveau
conseil
municipal



P.10 | LES SORTIES
ET ATELIERS DE
NOTRE JEUNESSE

P.16 | CAP SUR
LE NOUVEAU
MANDAT

P.28 | LA VIE
ASSOCIATIVE
KÉNANAISE

Édito



par Yves Le Damany - Maire de Saint-Quay-Perros

Chères Kénanaïses, chers Kénanais. Suite aux élections municipales de mars dernier, la nouvelle équipe municipale tient à remercier chaleureusement les Kénanaïses et les Kénanais pour la forte confiance qu'ils nous ont accordée. Notre équipe a la volonté de travailler dans un esprit d'écoute, de proximité et de transparence. Elle aura à cœur d'agir au quotidien pour répondre aux besoins des habitants, de les accompagner dans leurs projets et préserver la qualité de vie qui fait la richesse de notre commune.

Conscients des défis à relever, nous souhaitons avancer avec pragmatisme, responsabilité et dialogue. Les prochains mois permettront de mettre en œuvre les projets présentés lors de la campagne, tout en restant attentifs aux attentes exprimées par chacun.

Qu'il s'agisse de la rénovation de la voirie, de l'entretien des bâtiments communaux, de l'aménagement des espaces publics ou encore des investissements réalisés pour notre école et nos infrastructures, ces projets répondent à des besoins concrets et à une volonté forte de préparer l'avenir de notre territoire.

La vie communale repose aussi sur l'implication des associations, des bénévoles, des agents municipaux, des commerçants et de tous les habitants qui participent au dynamisme local.

Ce journal municipal se veut un outil d'information et de partage tout au long du mandat. Vous y retrouverez les projets en cours, les événements communaux, les informations pratiques, les initiatives locales et une place pour nos commerces et artisans pour présenter leurs activités.

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce journal communal : les associations pour leurs articles et le partage de leurs activités, les élus, ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué, par leurs informations, leurs photos ou leur implication, à faire vivre cette publication.

Les prochaines semaines seront notamment marquées par plusieurs événements festifs et culturels [Après-midi intergénérationnel, Après-midi Parkour, Balades du patrimoine] qui permettront à chacun de se retrouver dans un esprit de partage et de convivialité. Ces moments sont précieux : ils renforcent les liens entre générations et contribuent à faire vivre l'esprit de notre commune.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison.

SOMMAIRE

03 | Info municipale

04 - Info communautaire

06 - Brèves

08 | Dossier Du PLU au PLUi-H

10 | Jeunesse

12 | Hommages

14 - Social

15 | Relais paroissial

16 - Résumés des conseils

26 | Bibliothèque

28 | Vie associative

36 - Tribunes

38 - Agenda

39 - Infos pratiques

Vivre à Saint-Quay - n°175

Mairie de Saint-Quay-Perros

2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - contact@mairie-saintquayperros.fr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : Yves Le Damany Rédactrice en chef : Marie-France Adam
Comité de rédaction : Jean-Luc Campion, Sophie Burlot, Gisèle Le Guillouzer, Severine Thoraval, Olivier Houzet Conception graphique et mise en page : Antoine Verbrugghe Photos : Mairie, Stéven Lemaître, Patricia Briand
Impression : Publi Trégor Tirage : 900 ex.

➡ Pour toute suggestion ou problème, ou si vous ne souhaitez plus recevoir le Vivre à Saint-Quay papier, contactez le comité de rédaction à : communication@mairie-saintquayperros.fr.

imprimé
sur papier PEFC

IMPRIM'VERT®

Info municipale

03

SOLITREGOR



Le développement du transport solidaire se poursuit sur notre territoire, 30 communes sont représentées pour 800 adhérents.

Sur notre commune, une équipe de 8 chauffeurs est à la disposition des 36 bénéficiaires kénanais. Alain et Hervé, les 2 référents alternent leur présence au téléphone de SoliTrégor, pour répondre aux besoins des personnes, préparer les déplacements et assurer le suivi des adhésions.

COMMENT FAIRE ?

- > Téléphoner au référent de la commune au **06 61 84 65 65**
- > Adhérer (5 € l'année)
- > Appeler au minimum 48h avant le déplacement souhaité
- > Confirmation de la prise en charge par le référent
- > L'accompagnateur se rend au domicile du bénéficiaire
- > Au retour le bénéficiaire règle au chauffeur la somme qui correspond au remboursement des frais kilométriques soit 0,35 € par km parcouru.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE 1^{ER} TRIMESTRE 2026

NOMBRE DE TRANSPORTS

61

DISTANCE EFFECTUÉE

1350 km

LES MOTIFS DES DÉPLACEMENTS

- **Médical : 43** soit 70 % des transports
- **Courses : 8** soit 13 % des transports
- **Gare : 2** soit 3 % des transports
- **Visite famille, amis : 4** soit 7 % des transports
- **Administratif : 3** soit 5 % des transports
- **Divers : 1** soit 2 % des transports

BANQUE ALIMENTAIRE

Les banques alimentaires œuvrent au quotidien pour lutter contre la précarité alimentaire. Elles collectent, gèrent et redistribuent les denrées afin d'aider chacun à se nourrir dignement. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés lors de la collecte d'avril ainsi qu'aux généreux donateurs. Le résultat de la collecte du printemps à Lidl est très encourageant, avec 152 kg de denrées collectées en plus par rapport à 2025.

La prochaine collecte nationale se déroulera du 6 au 8 novembre 2026.

Si vous souhaitez vous aussi participer à cette chaîne de solidarité, n'hésitez pas à me contacter.

📞 Gisèle Le Guillouzer - Mairie 02 96 49 80 40



LE MARCHÉ DU MERCREDI S'ENRICHIT DE NOUVEAUX EXPOSANTS !

Depuis mai, vous pouvez retrouver : Au Panier du Pêcheur, votre poissonnier, Ker Gaia, productrice d'herbes médicinales, David l'apiculteur et dès le mois de juin, un marchand de crêpes rejoint également le marché pour le plaisir des gourmands.

LES RAMASSEURS SOLIDAIRES

Rejoignez les Ramasseurs Solidaires de Saint-Quay-Perros. Un dimanche par mois, pendant 2 heures, nous collectons et trions les déchets sur notre commune ! Notre groupe est convivial, adapté à tous les âges (ados accompagnés bienvenus). Vous voulez agir concrètement pour l'environnement, simplement, localement et en bonne compagnie ? Venez marcher avec nous pour nettoyer rues, talus : papiers, bouteilles, emballages... chaque geste compte !

Pourquoi y participer ?

- Agir utilement pour la nature et la qualité de vie du quartier.
- Faire de l'exercice en plein air et rencontrer vos voisins.
- Sensibiliser la communauté et laisser une trace positive !

Munissez-vous de gants et de chaussures fermées (nous pouvons prêter des gilets et pinces), sacs poubelles et vêtements adaptés et de votre bonne humeur.

Rendez-vous, à 10h, le premier dimanche de chaque mois, le lieu de rencontre est fixé en fonction du quartier choisi.

📞 Contact : saintquayjeramasse@gmail.com





LOCATION DE VÉLO



à assistance
électrique

VISITES GUIDÉES



pour petits et
grands

SERVICE BILLETTERIE



loisirs et
spectacles



DES IDÉES CADEAUX
PRODUCTIONS LOCALES, SOUVENIRS...



AGENDA DES ANIMATIONS
à retrouver chaque semaine



Votre carnet de séjour
personnalisé

Bureau de Trégastel -
place Sainte-Anne
02 96 05 60 70

BRETAGNE-COTEDEGRANITROSE.COM



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

Info communautaire

05

LANNION TRÉGOR SOLIDARITÉ - Service autonomie à domicile

Structure à but non lucratif, engagée au service des habitants du territoire de Lannion-Trégor Communauté, elle accompagne les **personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap**, afin de leur permettre de **vivre chez elles dans les meilleures conditions possibles**.



Lannion Trégor Solidarité propose :

UN SERVICE DE SOINS À DOMICILE

Avec l'intervention d'aides-soignants ou d'infirmiers pour les plus de 60 ans ou moins de 60 en situation de handicap.

Afin d'assurer :

- Des soins curatifs, palliatifs et de prévention (traitements, pansements, injections...)
- Des soins d'hygiène et de confort
- Des soins liés à la perte d'autonomie (aide au lever, coucher...)

Soins infirmiers pris en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie.

UN SERVICE D'AIDE DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- L'entretien de l'habitat et du cadre de vie de la personne
- Les courses et la préparation des repas
- Le soutien dans les actes essentiels de la vie (aide au lever et au coucher ; aide à la toilette non-médicalisée)
- Les déplacements (courses, rendez-vous, promenade)
- L'aide à la toilette (guidance, conseils)
- Temps de convivialité (accompagnement aux loisirs)
- Démarches administratives simples
- Téléassistance 7j/7 et 24h/24

Réduction ou crédit d'impôt de 50% (sans condition de ressources). Selon situation, d'autres financements sont possibles.

1^{ER} CONTACT : appelez Lannion Trégor Solidarité au 02 96 22 15 20 du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 17h

➔ Vous pouvez aussi envoyer un mail à : LTS@lannion-tregor.com

➔ Une permanence de proximité est située au 25 avenue de la Mairie - 22700 Saint-Quay-Perros

AUTRES ACTEURS LOCAUX DE SERVICES SOLIDAIRES

Besoin d'une aide ponctuelle ou régulière ?

INTER'ESS et **LE POINT D'APPUI** sont des structures d'insertion par l'activité économique qui mettent **à la disposition des particuliers** (et des professionnels) des salariés formés aux métiers du service.

Le POINT d'APPUI

inter ess
solidarité & services
Une force !

Elles proposent une aide pour :

LA MAISON

- Ménage
- Repassage
- Vitrierie
- Courses et préparation des repas
- Aide à domicile

LA FAMILLE

- Garde d'enfant
- Manutention et aide au déménagement
- Assistance informatique

L'EXTÉRIEUR

- Entretien du jardin
- Tonte de pelouse
- Taille de haie
- Petit bricolage et montage de meuble
- Peinture, tapisserie

Sans engagement de durée, elles interviennent à partir **d'une heure de travail**.

Pas de paperasse, ces structures **s'occupent de tout** : contrats de travail, déclarations et fiches de paies.

Un service pour les uns, un emploi pour les autres !

LES AVANTAGES

Bénéficiez de **50% de réduction ou d'un crédit d'impôt** sur les dépenses engagées, selon la réglementation en vigueur.

Participation sous forme de **CESU** préfinancés par votre employeur, votre caisse de retraite, votre mutuelle, votre CE...

LE POINT D'APPUI

8, rue des Sept Îles
22700 PERROS-GUIREC
02 96 91 17 22

INTER'ESS

Rue Hélène Boucher
Zone de Troguéry II
22300 LANNION
02 96 48 11 25

06 | Brèves

CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES A PATTES JAUNES

Dans la continuité des actions engagées, la commune a renouvelé pour la 4^{ème} année consécutive sa contribution dans la campagne de piégeage selon le plan **PPF2026 (Piégeage de Printemps des Fondatrices)** établi par le **GDSA 22 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor)**.

Cela bouge aussi au niveau national :

La campagne PPF 2026 (Piégeage de Printemps des Fondatrices) intègre désormais le plan mis en place au niveau national, le **PNLF (Plan National de Lutte contre le Frelon Asiatique à pattes jaunes)**

La loi n°2025-237 du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole a été votée ; et le décret n°2025-1377 du 29 déc. 2025 précisant les modalités d'adoption du plan national et des plans départementaux de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes a été publié au Journal Officiel.

2026 sera donc une année de transition pour laquelle le mode de piégeage aura pu demeurer inchangé suite à un accord signé avec le GDSA (utilisation de nos pièges VespaCatch) ; cependant le PNLF préconise déjà une évolution vers l'usage de pièges dits « secs » qui permettent la séparation entre l'appât et l'insecte capturé, et facilitent la possibilité de s'échapper pour les captures non souhaitées. Certains pièges sont déjà référencés PNLF et d'autres sont en cours d'homologation.



Piège VespaCatch
actuellement utilisé sur la commune

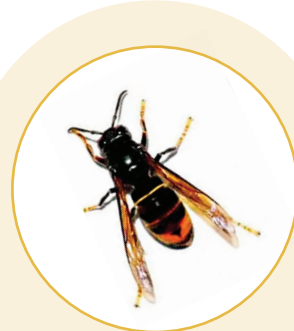


Vous l'aurez compris, tout cela nécessite la mise en place d'une période de transition car les investissements sur des nouveaux dispositifs de piégeage vont s'avérer à priori beaucoup plus onéreux.

Concernant la commune, on note une très belle mobilisation, avec un effectif en croissance, comptant 49 piégeurs et 68 pièges avec appâts attractifs mis à disposition. Le Top départ de campagne était fixé par le GDSA au 1^{er} avril, avec une poursuite du piégeage possible jusqu'au tout début juin du fait des variations anormalement importantes des températures sur la période. et donc de celles propices à la capture des fondatrices.

Après cette période de piégeage de printemps et jusqu'au mois d'octobre, il est important de détecter les éventuels nids primaires ou secondaires en formation et de les signaler à la mairie afin de les faire détruire par une entreprise spécialisée. Pour rappel, la commune de Saint-Quay-Perros rembourse 15€ pour la destruction d'un nid primaire et 25€ pour celle d'un nid secondaire sur le domaine privé.

➡ Le bilan de cette campagne PPF2026 sera disponible dans une prochaine édition du journal communal.



EXEMPLES DE PIÈGES SECS



Piège Coréen Bee Vital



Piège Japonais Osaka

CEREMONIE COMMEMORATIVE DE LA JOURNEE DE LA RESISTANCE

La journée nationale de la Résistance est commémorée chaque 27 mai en référence à la 1^{ère} réunion du Conseil national de la résistance (CNR) qui s'est déroulée le 27 mai 1943 sous la présidence de Jean MOULIN.



La cérémonie Kénanaise de la commémoration de la résistance a eu lieu le mercredi 27 mai à 11h devant la stèle de Convent Bouret à Saint-Quay-Perros en souvenir de l'engagement héroïque de 4 jeunes kénanais nés ou habitants de la commune en 1944. Sous des actions diverses, ces 4 kénanais ont pris part dans la libération de la France, 3 d'entre eux y perdront la vie.

- Jean LE LANNOU résistant de la compagnie Gabriel Péri de Perros-Guirec, arrêté le 4 juin 1944 déporté au camp de concentration de Hambourg libéré en mai 1945, revient affaibli et décèdera en 1975.
- Yves le CAMPION s'engage dans la résistance, et au matin du 9 juin 1944, sera tué lors d'un affrontement avec une patrouille allemande au maquis de Coat-Gourhant à Louannec.
- Albert LE ROY et André ROPARS s'engagent dans la résistance sur le Front de Lorient. Lors d'une violente offensive allemande Albert sera tué le 28 octobre 1944 et André le 29 octobre 1944.

A l'occasion de cet hommage la municipalité a procédé à un dépôt de gerbe.

CONCERT DIOGO EGLISE SAINT QUAY

Ibérie, ce sont des musiques nées sur le pourtour de la Méditerranée, le rêve d'une méditerranée qui soit autre qu'une barrière entre deux mondes ou un cimetière géant mais plutôt un grand champ des possibles, une étendue d'espoir, un dialogue des cultures comme cela a été le cas jusqu'au XV^e siècle.



Réunis autour de ce projet :

Ingrid Blasco :
vielle à roue, lecture

Mathias Mantello :
percussions, chant

Martine Meunier :
chant, percussions

DÉJECTIONS CANINES



Moi, c'est Mabelle.
J'ai un Wouf à vous dire !
J'adore me promener sur les chemins, les trottoirs, dans les parcs de St Quay avec mon humaine préférée, Nicole. Ce sont de vrais moments de plaisir mais c'est aussi l'occasion pour moi de faire ma grosse commission, comme tous mes copains.

Alors je pousse un coup de Wouf ! Certains humains oublient de ramasser nos petits cadeaux, et c'est pas top. Pas du tout, même. Déjà, c'est interdit (et oui, j'ai entendu Nicole en parler). Ensuite, c'est dégoûtant, et ça sent pas la rose. Je ne sais pas si vous le saviez mais nos crottes, elles mettent des mois à disparaître et elles sont pleines de bactéries dangereuses pour nous et pour vous les humains.

Imaginez : vos enfants qui jouent par terre, les personnes âgées, malvoyantes qui glissent, qui marchent dedans... Ça gâche la balade. Alors, s'il vous plaît, prenez un sac, faites un petit geste, et hop, à la poubelle ! Comme ça, tout le monde est content : nous, on continue à vous faire des câlins, et vous, vous gardez vos chaussures propres.

Merci d'avance, les humains. On compte sur vous... et sur vos sacs plastiques !

DON D'ORGANES

"ENTRE PROCHES, ON SE LE DIT"

Notre commune Saint-Quay-Perros est ambassadrice du don d'organes. Depuis de nombreuses années, une marche est organisée en hommage aux donneurs et à leurs proches.

Un arbre de vie a également été planté pour honorer leur générosité et ne jamais oublier.

Le 22 juin, c'était la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, ainsi que de reconnaissance aux donneurs. Une journée de mobilisation nationale pour rappeler l'importance d'en parler avec ses proches

Parce qu'un simple échange peut sauver des vies, parlons-en !



08 | Dossier

Du PLU au PLUi-H

Aujourd'hui "certaines communes" ne disposent pas d'un document d'urbanisme, soit elles sont couvertes avec une carte communale, soit elles disposent d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) mais celui-ci s'avère inadapté aux nouvelles évolutions législatives.



La création du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) est un document qui régit le droit des sols mais sur l'ensemble du territoire de Lannion Trégor Communauté. Il remplacera, à sa validation fin 2026, l'ensemble des documents d'urbanismes que possèdent les communes.

De la même façon que le PLU, le PLUi-H comporte :

- un rapport de présentation,
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
- un Programme d'Orientations et d'Actions (POA),
- un document d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Les OAP reflètent les ambitions et la stratégie de la commune en matière d'aménagement (Nombres de logements que la commune espère voir se construire), En règle générale ce sont des terrains privés qui peuvent s'ouvrir à urbanisation,
- un règlement graphique qui est le plan des différentes zones qui composent le territoire et d'un règlement écrit,
- des annexes qui mentionnent les servitudes qui peuvent grever notre commune (ex : les phares et balises).

Le document le plus utilisé est le règlement graphique : c'est sur ce document que sont portés les différents zonages qui couvrent notre commune.

Elles sont de l'ordre de 4 :

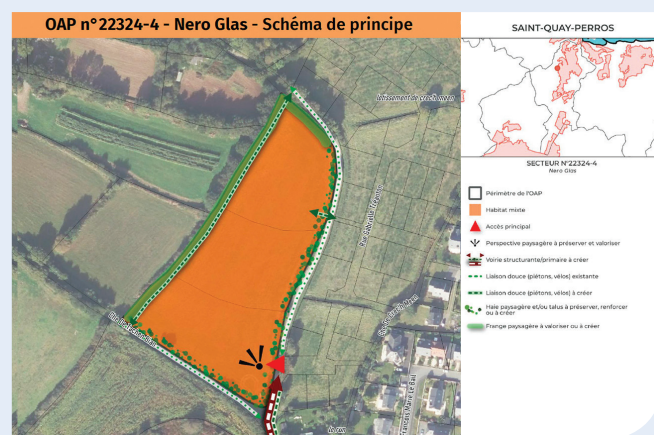
- les zones Urbaines désignées par la lettre « U »
- les zones À Urbaniser par les lettres « AU ». **Ce sont les OAP.**
- les zones Agricoles « A »
- les zones Naturelles « N »

L'ensemble de ces zones se retrouvent dans le règlement écrit qui décrit pour chaque zone les droits à construire et les obligations liées à ces différents classement (urbanisme, environnement...). Les autorisations d'urbanisme (Permis d'Aménager (PA), Permis de Construire (PC), Déclaration Préalable (DP) et enfin Certificat d'Urbanisme (CU) devront respecter ces règles.

Pourquoi une OAP ?

C'est la loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) qui a mis en place ces orientations d'aménagement et de programmation devenues obligatoires dans les «PLU» à partir de 2010. Ce sont les pièces essentielles du PLUi-H qui s'inscrivent dans une planification à long terme de l'aménagement de l'ensemble du territoire et de notre commune. Ces orientations n'ont pas vocation à interdire ou réglementer des projets mais ces derniers doivent rester compatibles avec l'esprit de l'OAP.

A côté de ces OAP dites « sectoriels » nous allons avoir des OAP « thématiques » sur un thème précis : le patrimoine bâti (maisons, calvaires...), la trame verte et bleue ainsi que sur les mobilités.





Quels sont les enjeux du PLUi-H (H pour habitat) ?

Il vise à répondre à 5 enjeux définis pour notre territoire (le territoire est celui de LTC soit les 57 communes qui le composent) :

- **l'Habitat** : l'objectif c'est une augmentation des logements sur 15 ans avec une production envisagée de 500 logements / an.
- **l'Environnement** : c'est protéger les zones humides, les talus (en reconstruire si besoin), la gestion des eaux pluviales,
- **le Développement Économique** : enjeu fort qui doit permettre à certaines zones d'activités de s'étendre ou de s'installer. C'est aussi la protection des zones agricoles en diminuant leur consommation pour construire,
- **la Protection du Patrimoine** : cette OAP a identifiée pas moins de 9500 éléments du patrimoine à protéger en leur permettant d'évoluer sans compromettre leurs caractéristiques (rénovation ou extension de bâtiments de caractère),
- **les Mobilités** avec une neutralité carbone en agissant sur l'augmentation de l'usage des modes alternatifs à la voiture (facilité en zone urbaine avec les moyens de transport existants mais plus difficile en zone rurale, création de pistes cyclables).

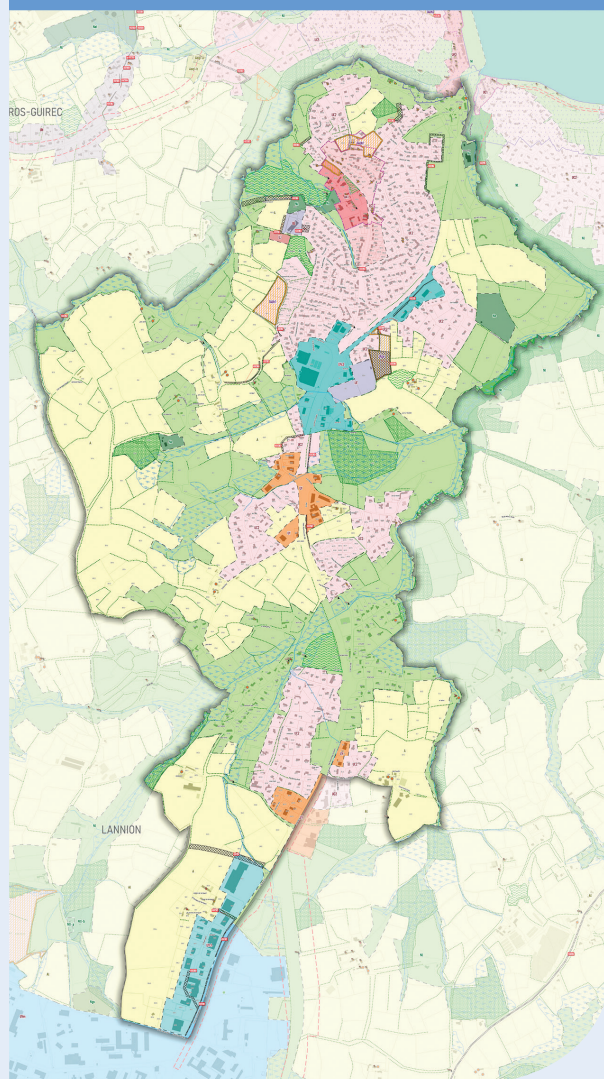
La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) :

La lutte contre l'artificialisation des sols est un enjeu important pour limiter le réchauffement climatique. C'est la loi «Climat et Résilience» qui a introduit un objectif de zéro artificialisation des sols à l'horizon 2050. Son objectif premier est une réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. D'ici à 2030 par rapport à la consommation mesurée en 2011 et 2020.

Cela se traduit par une attribution au niveau communal de 1 hectare pour les communes qui disposent d'un document communal. Superficie qui avait été accordée à notre commune et qui a été "mangée" par la création du lotissement de Crec'h Meen 2.

Gérard Dauvergne - Responsable Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat de Saint-Quay-Perros



10 | Jeunesse

SORTIE DES CLASSES CE ET CM AU PARC ANIMALIER ET BOTANIQUE DE BRANFÉRÉ (56) LES 27 ET 28 AVRIL



VISITE DES GS/CP À SAINT-MALO

La classe de GS/CP s'est rendue à Saint-Malo le lundi 27 avril, dans le cadre d'un projet de classe autour des pirates. Les enfants ont ainsi visité l'Etoile du Roy, réplique d'une frégate corsaire anglaise, construite en 1745. Une petite promenade ainsi que le pique-nique ont eu lieu sur les remparts.

Dans l'après-midi, dans les caves de la Demeure corsaire, les enfants ont pu, au travers de différents récits, découvrir les facettes de la vie des corsaires, leurs aventures, heureuses ou malheureuses et souvent très mouvementées !



SORTIE AU CENTRE DE SECOURS DE PERROS-GUIREC

Les élèves de la classe de TPS/PS/MS ont eu le plaisir de visiter la caserne de pompiers de Perros-Guirec. Ils ont découvert le véhicule de secours et d'assistance aux victimes (SAV), le camion-citerne-feux de forêts et le zodiaque. Les sapeurs-pompiers leur ont fait manier également la lance à incendie pour la plus grande joie des enfants ! Une très belle matinée dont les élèves se souviendront !



EXPOSITION À LA MAISON KÉNANAISE

Au mois d'avril, les GS/CP et les CE1/CE2 se sont rendus à la maison kénanaise pour visiter l'exposition itinérante hors les murs intitulée « PAYSAGES DU SILENCE ». Cette exposition proposait aux enfants d'apprécier des photographies sur la thématique des poissons.



> Un atelier a également été mené autour de cette visite, permettant aux élèves de travailler sur le thème des motifs d'écailles.



ATELIER PEINTURE EN PLEIN AIR

Vendredi 29 mai, après la classe, treize enfants, de la Grande section au CM2, sont venus s'installer aux abords de la Maison Kénanaise.

Les yeux rivés sur la Coulée Verte ou sur la rue de l'Eglise, ces jeunes artistes ont d'abord pris le temps de regarder, avant de saisir le paysage qui s'offrait à eux à coups de crayons. Puis, sur leurs palettes, ils se sont essayés à de subtils mélanges, afin de reproduire toutes les nuances de vert qu'ils avaient pu observer.

L'atelier, proposé par l'équipe de la bibliothèque, était encadré par une artiste peintre bien connue des enfants de l'école, puisqu'elle y anime le jeudi un atelier périscolaire d'arts plastiques : Marie-Paule Gouny. Un joli moment plein de couleurs, une belle façon de clore la semaine.



12 | Hommages



Antoinette LE COCQ

Antoinette était née le 23 janvier 1925, elle a grandi au sein d'une famille de huit enfants. Ayant perdu sa maman à l'âge de six ans, elle dut, malgré ses bons résultats scolaires, interrompre sa scolarité afin de participer aux tâches familiales et aux travaux de la ferme. Avec ses frères et sœurs, notamment les aînés qui assumaient un rôle parental auprès des plus jeunes, elle apprit très tôt le sens des responsabilités et du travail.

Déterminée à construire son avenir, elle quitta sa Bretagne natale pour poursuivre ses études à Paris. Grâce à sa persévérance, elle obtint son diplôme d'Etat d'infirmière et exerça une profession à laquelle elle consacra sa vie avec compétence et dévouement.

A Paris, elle rencontre celui qui allait devenir son époux, Louis. Ensemble, ils fondèrent une famille et eurent trois filles. Après une longue carrière, d'abord à l'hôpital puis en tant qu'infirmière libérale, elle choisit de prendre sa retraite rue de la vieille côte à Saint-Quay.

Antoinette appréciait les plaisirs simples de la vie : les promenades, les voyages, les parties de scrabble au club des aînés, la natation au Forum de Trégastel et les moments de convivialité partagés en famille. Elle venait tout juste de célébrer ses 101 ans, entourée de l'affection des siens. C'était une personne discrète et humble. Sa gentillesse, sa générosité et son sens de l'écoute étaient appréciés de tous ceux qui la connaissaient.

Elle laisse le souvenir d'une femme courageuse, dévouée et profondément attachée aux valeurs familiales et humaines qui ont guidé toute son existence.



Jeanne GUEGAN, ancienne conseillère municipale

Jeanne Guegan que tout le monde appelait « Jeannette », nous a quittés. Ses obsèques ont été célébrées à Pleumeur-Gautier le 15 mai dernier. Elle était née le 10 novembre 1936 à Kerbors. Avec son mari Yvon Guegan, ils se sont installés dans leur maison de Beg an Duchenn à Saint-Quay-Perros en 1968. Ils avaient quatre enfants et trois petits-enfants.

Jeannette a été conseillère municipale de la commune pendant trois mandats : de 1983 à 1989, et de 1989 à 1995 avec Yves Guegan puis de 2001 à 2008 pendant le 2^e mandat de Roland Geffroy. Elle était à chaque élection municipale une représentante incontournable du quartier de Saint Méen.

Pendant 19 ans elle a participé aux conseils municipaux et aux réunions du CCAS avec une grande assiduité. Elle a eu l'honneur de marier ses deux filles à la mairie de Saint-Quay-Perros.

Aux côtés des adjointes aux affaires sociales successives, elle aimait contribuer à la réussite des repas qui rassemblaient les anciens de la commune. Elle était aussi bénévole au secours catholique de Lannion et accompagnait des malades à Lourdes. C'est avec grand plaisir qu'elle tenait sa place dans les jurys du concours communal « des maisons et jardins fleuris » au cours desquels elle apportait ses compétences dans le jardinage et le fleurissement.

Jeannette était engagée dans la culture bretonne et, pendant des années, elle a été une participante très investie des veillées bretonnes de Maria Prat à Lannion et dans de nombreuses communes du Trégor. Elle chantait aussi à la chorale Awel Dreger.

Après le décès de son mari Yvon en février 2023, Jeannette a vécu les dernières années de sa vie à l'EHPAD Kerguen de Louannec où elle avait été très bien accueillie.

Homages | 13



Stanislas CABOCO

À l'aube de ses 94 ans, Stanislas, que tout le monde appelait Stanis, s'est éteint, emporté par la maladie. Une vie bien remplie s'achève, nous laissant de nombreux souvenirs. Né à Saint-Quay-Perros le 22 avril 1932, Stanis a grandi au sein d'une famille unie dans son quartier bien aimé « la vieille côte ». La 2^{de} guerre mondiale a marqué son enfance. Il avait 13 ans lorsque le conflit a pris fin. Mais, déjà, son esprit rêvait d'horizons lointains. À 18 ans, refusant la vie agricole de ses parents, il choisit la Marine marchande. Stanis a parcouru les océans, des Caraïbes aux glaces du St-Laurent, des Etats-Unis au Chili en empruntant le canal de Panama. Les escales animées, entrecoupées de dangereuses tempêtes, concrétisaient son rêve de jeunesse.

À l'âge de 25 ans, il intègre les P.T.T. après avoir réussi un concours d'entrée. Ce nouveau chapitre le conduit à St-Brieuc. C'est à Mur de Bretagne, qu'il rencontre Odile, à un bal de noces. Ce fut une évidence. Huit mois plus tard, ils se mariaient et ensemble, commençait une vie empreinte de complicité.

Sa carrière fut marquée par de nombreuses étapes géographiques. La première, Saint-Brieuc, vit naître Fabienne. Puis ce fut Le Havre, assombri par la perte accidentelle de son frère Jean. Le Mans verra la naissance de Jean-Michel. De promotions et concours, le parcours de Stanis passe aussi par Paris et Rennes. Ce long cheminement s'achève enfin, après sa dernière nomination, à Lannion. Son plus grand souhait se réalise : Se rapprocher de Saint-Quay-Perros. Avec Odile, ils vont devenir propriétaires d'une maison... dans la Vieille Côte !

Après une vie de travail, Stanis profite d'une longue retraite sereine, partagée entre des sorties en mer sur son petit bateau et son jardin qu'il bichonne. Les jours pluvieux, il s'adonne au dessin et à la peinture. Le Club des Aînés, dont il assura la présidence pendant quelques années, lui permet de voyager et de retrouver les copains d'enfance sur les allées de boules. N'oublions pas les repas de famille qui le rendaient si heureux ! Sa vie fut ensoleillée par ses deux enfants, ses trois petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants.

Stanis laisse derrière lui l'image d'un homme, honnête et travailleur, attaché à son terroir et aux siens. C'est en toute simplicité qu'il a traversé sa vie.



Yvonne LE MONTREER

Yvonne Person Le Montreer née Jegou doyenne de la commune est décédée le 27 mars 2026

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Quay-Perros le 1^{er} avril.

Yvonne est née en Janvier 1929 à Lanvallon. Sa famille s'installe à Lannion et elle suit sa scolarité à Jeanne d'Arc, puis en pension dans le Finistère.

Le bac en poche, elle enseigne 2 ans à Lannion et poursuit ses études à Paris à la Sorbonne avant d'entamer une carrière de professeur de lettres à Saint-Nazaire, Brest et Pontivy.

En 1959 Yvonne et Jean Le Montreer (agriculteur) se marient et elle obtiendra sa mutation à Lannion où elle enseignera le français et le latin au collège.

La vie de ce jeune couple va être bouleversée par l'implantation du CNET, les agriculteurs du secteur de Brélévenez sont expropriés.

En 1964, la famille déménage et s'installe à la ferme de Crec'h Quillé. Jean Le Montreer décède en 1982. Yvonne se remarie avec Jean Person.

La maison d'Yvonne ou plus précisément sa cuisine, c'était le café de Crec'h Quillé où ceux qui travaillent à la ferme familiale au bout de la route s'arrêtaient prendre le café et faisaient la causette.

14 | Social

Un Comité des Affaires Sociales pour renforcer l'aide aux Kénanais

La commune se dote d'un nouvel outil de solidarité avec la création d'un Comité des Affaires Sociales (CAS). Cette instance a pour objectif de mieux accompagner les kénanais confrontés à des difficultés sociales ou financières, en proposant des aides adaptées et un suivi personnalisé.

Le CAS pourra accorder des aides financières ponctuelles, remboursables ou non. Celles-ci restent toutefois complémentaires aux dispositifs légaux existants et interviennent en dernier recours, dans une logique d'accompagnement global des bénéficiaires.

Présidé par le maire, le Comité réunit des élus municipaux ainsi que des membres issus de la société civile engagés dans la vie locale. Une commission permanente, chargée de l'étude des situations, se réunira en fonction des besoins afin de statuer sur les demandes d'aide.

Au-delà du soutien financier, le CAS entend jouer un rôle de proximité. « **L'objectif est d'être à l'écoute des habitants et de proposer des réponses concrètes et rapides** », souligne la municipalité. L'accompagnement social, l'orientation vers les dispositifs existants et la prévention des situations

de précarité font partie intégrante de ses missions.

Un règlement encadre le fonctionnement de cette nouvelle structure. Il garantit la transparence des décisions, l'égalité de traitement des demandes et le respect des droits des usagers, notamment en matière de confidentialité et de recours.

Avec cette initiative, la commune affirme sa volonté de renforcer la solidarité locale et d'adapter son action sociale aux réalités du territoire.



Registre des personnes vulnérables de Saint-Quay-Perros

La municipalité se mobilise pour vous protéger.

Qui est concerné ?

Une personne est considérée comme vulnérable si elle :

- A plus de 65 ans,
- Présente un handicap (mobilité réduite, déficience visuelle/auditive...)
- Souffre d'une maladie chronique invalidante
- Est enceinte
- Vit en situation d'isolement social (seule, sans famille à proximité....)

À quoi sert ce registre ?

Ce recensement volontaire et confidentiel permet à la mairie de :

- Contacter rapidement les Kénanais(es) fragiles en cas d'urgence.
- Accompagner les personnes vulnérables lors de situations à risque :
 - > Canicules, tempêtes, inondations
 - > Crises sanitaires (épidémies...)
 - > Autres événements exceptionnels

Comment s'inscrire ?

> 3 solutions simples :

- Par téléphone : 02 96 49 80 40
- Par email : contact@mairie-saintquayperros.fr
- En mairie : Horaires d'ouverture
 - lundi au samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
 - fermé les après-midi des mercredis, vendredis et samedis

Cette liste n'est pas exhaustive : toute personne estimant avoir besoin d'un soutien en cas d'urgence peut s'inscrire.

Relais paroissial | 15

LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

Voilà déjà quelques semaines que les chrétiens ont célébré la fête de Pâques. C'est la plus importante des fêtes du christianisme qui commémore la résurrection de Jésus. Pour les chrétiens, c'est la victoire de la vie sur la mort et le mal.

Célébrer Pâques, c'est résolument s'engager à bâtir un monde où règne la fraternité. « Le culte sincère et humble de Dieu conduit non pas à la discrimination, à la haine et à la violence, mais au respect de la sacralité de la vie, au respect de la dignité et de la liberté des autres, et à l'engagement affectueux pour le bien de tous » (Pape François, Fratelli tutti).

Beaucoup pensent que le bonheur se construit par les armes, la recherche de la gloire, de la richesse, c'est une illusion. La plus belle preuve de notre passage des ténèbres à la Lumière, de notre libération du péché, c'est la fraternité, peut-être la grande oubliée des trois valeurs de notre belle devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

Baptêmes en 2026

À l'occasion des fêtes de Pâques 2026, plus de 13 000 adultes (dont deux à l'église St-Jacques de Perros-Guirec) ont été baptisés en France cette année dans la nuit de Pâques. L'augmentation du nombre baptêmes d'adultes s'est poursuivie avec une hausse de 28% par rapport à 2025. Étonnamment, en dix ans, le nombre de baptêmes a donc plus que triplé passant de **4 124** en 2016 à **13 234** en 2026.

DATE À RETENIR

Samedi 18 juillet
Pardon de Saint-Quay-Perros

➡ Pour information, à compter du **lundi 1^{er} Juin** jusqu'au **mercredi 30 septembre** inclus, l'église de Saint-Quay-Perros sera ouverte au public de 14h à 17h tous les jours.



Que de violences en ce (très) bas monde actuellement !

Y a-t-il sur notre si belle planète bleue des endroits où il fasse bon vivre ? Les médias nous montrent chaque jour le chaos qui règne un peu partout : les guerres en Ukraine, au Moyen-Orient, en Afrique... Que de morts, de blessés, de veuves, d'orphelins, d'argent gaspillé, de destructions, de CO2 émis ! Des meurtres d'enseignants par des élèves dans plusieurs pays... Des vols, des viols... La faim, la soif... Il semblerait que les **dix commandements** donnés par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï il y a fort longtemps ne sont plus connus aujourd'hui. **Les voici donc :**

- 1 Tu aimeras Dieu par-dessus tout.
- 2 Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain.
- 3 Tu sanctifieras les fêtes.
- 4 Tu honoreras ton père et ta mère.
- 5 Tu ne tueras pas.
- 6 Tu ne commettras pas d'adultères.
- 7 Tu ne voleras pas.
- 8 Tu ne porteras pas de faux témoignage ni ne mentiras.
- 9 Tu ne te laisseras pas aller à des pensées ou des désirs impurs.
- 10 Vous ne devez pas convoiter la propriété d'un autre homme.

Ces dix commandements sont un code éthique (encore appelé **Décatalogue**) donné par Dieu à Moïse pour lui permettre de libérer et sortir son peuple d'Égypte afin de lui rendre sa liberté et de le mener jusqu'à la Terre promise.

Un docteur de la Loi, posa une question à Jésus pour le mettre à l'épreuve : « Maître, dans la Loi, quel est le grand commandement ? » Jésus lui répondit : « **Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.** De ces deux commandements dépend toute la Loi, ainsi que les Prophètes. » **L'amour pour Dieu et pour son prochain** doit être l'élément structurant de nos relations.

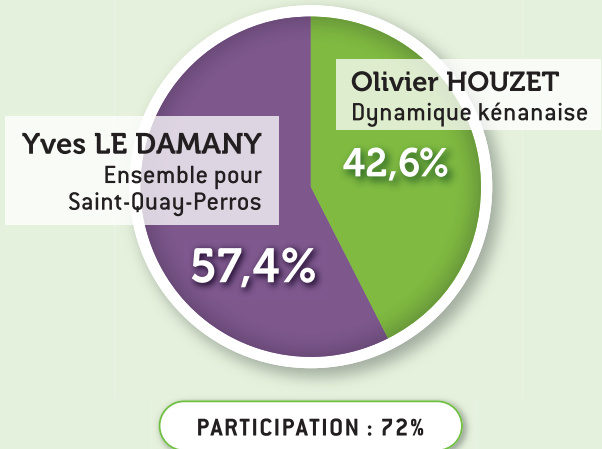
➡ Yves Ollivier

16 | Cap sur le nouveau mandat

RÉSULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 15 MARS 2026

Nombre d'inscrits	1222
Votants	881
Olivier HOUZET Dynamique kénanaise	355
Yves LE DAMANY Ensemble pour St Quay-Perros	479
Nuls	29
Bulletins sans mention de couleur blanche et enveloppes vides	18
Suffrages exprimés	834

POURCENTAGE
sur les bulletins exprimés



LISTE MEMBRES DÉLÉGATIONS COMMISSIONS

Délégations données aux conseillers municipaux

M^r le maire communique les délégations données aux conseillers municipaux :

- Conseillère déléguée aux finances : Karine ROULLEAU
- Conseiller délégué à l'urbanisme : Gérard DAUVERGNE
- Conseiller délégué au monde associatif et culturel : Sébastien DELAUNAY
- Conseillère déléguée à la communication : Marie France ADAM
- Conseiller délégué au social et au développement durable : Franck ZAWADZKI
- Conseillère déléguée à la prévention santé : Séverine THORAVALE
- Conseillère déléguée aux réseaux, médias : Sophie BURLLOT

Formation des commissions municipales - A l'unanimité, le conseil décide :

FINANCES : Membres - Maire, Karine ROULLEAU, Joël LETESSIER, Jean-Luc CAMPION, Gisèle LE GUILLOUZER, Franck ZAWADZKI, Gaëlle URVOAS
Extérieurs : Représentant du Trésor Public (sans voix délibérative)

Formation de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

A l'unanimité, sont déclarés pour constituer la CAO :

- **Membres titulaires** : Jean-Luc CAMPION, Joël LETESSIER, Gilbert BOTELLA
- **Membres suppléants** de la CAO : Karine ROULLEAU, Marie France ADAM, Gaëlle URVOAS

COMMUNICATION : Membres - Maire, Jean-Luc CAMPION, Gisèle LE GUILLOUZER, Sophie BURLLOT, Séverine THORAVALE, MarieFrance ADAM, Olivier HOUZET

Formation des comités consultatifs - Avec 3 abstentions (*voix contre) de Gilbert BOTELLA, Gaëlle URVOAS et Olivier HOUZET, le conseil décide :

Commissions Consultatives ouvertes	Membres	Extérieurs
Urbanisme, Environnement, Développement du territoire	Maire, Gérard DAUVERGNE, Joël LETESSIER, J-L CAMPION, Séverine THORAVALE, Gilbert BOTELLA	3 sièges par appel à candidature
Travaux, Voirie	Maire, Joël LETESSIER, Gérard DAUVERGNE, J-Luc CAMPION, Sébastien DELAUNAY, Gilbert BOTELLA	Responsable des services techniques, Consultatif. 3 à 5 sièges par appel à candidature
Affaires scolaires	Maire, Armelle JEGOU, Sébastien DELAUNAY, Karine ROULLEAU, Joël LETESSIER, Olivier HOUZET	Directrice, 1 enseignant(e), 2 représentants parents, 1 représentant ALK, 1 représentant du personnel, 1 siège : citoyen engagé
Cantine	Maire, Armelle JEGOU, Marie France ADAM, Karine ROULLEAU, Sébastien DELAUNAY, Olivier HOUZET	Directrice, 1 enseignant(e), 2 représentants pa- rents, 2 représentants du personnel dont Cuisinier, 3 sièges extérieurs, 3 enfants
Comité d'animations, Monde associatif et culturel, Jeunesse et sport	Maire, Sébastien DELAUNAY, J-L CAMPION, Franck ZAWADZKI, Gisèle LE GUILLOUZER, Armelle JEGOU, Olivier HOUZET	Représentants associations, ACK
Affaires sociales *	Maire, Gisèle LE GUILLOUZER, Séverine THORAVALE, Franck ZAWADZKI, SOPHIE BURLLOT, Gaëlle URVOAS	4 sièges par appel à candidature

Nouveau conseil municipal

17

**LES FEMMES
ET
LES HOMMES
QUI VOUS
REPRÉSENTENT**



LE DAMANY Yves
Maire



CAMPION Jean-Luc
1^{er} adjoint au Maire chargé de
l'Administration Générale,
Jeunesse-Sport, Communication,
Nouveaux Projets



LE GUILLOUZER Gisèle
2^{ème} adjointe au Maire chargée des
Affaires Sociales et Associations



LETESSIER Joël
3^{ème} adjoint au Maire chargé
des Travaux et Voirie



JEGOU Armelle
4^{ème} adjointe au Maire chargée des
Affaires Scolaires et Bibliothèque



DAUVERGNE Gérard
Conseiller Municipal
délégué à l'Urbanisme



ADAM Marie France
Conseillère Municipale
déléguée à la Communication



ZAWADZKI Franck
Conseiller Municipal délégué au
Social et au Développement Durable



ROULLEAU Karine
Conseillère Municipale
déléguée aux Finances



THORAVAL Séverine
Conseillère Municipale
déléguée à la Prévention Santé



DELAUNAY Sébastien
Conseiller Municipal délégué
au Monde Associatif et Culturel



BURLLOT Sophie
Conseillère Municipale déléguée
aux Réseaux Sociaux et Médias



BOTELLA Gilbert
Conseiller Municipal
de l'opposition



URVOAS Gaëlle
Conseillère Municipale
de l'opposition



HOUZET Olivier
Conseiller Municipal
de l'opposition

Résumés des conseils municipaux

➔ **Rappel** : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus complets des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet (<https://mairie-saintquayperros.fr/accueil/vie-municipale/?el=comptes-rendus>) dès qu'ils ont été approuvés, en général lors du conseil municipal suivant. Afin de rendre plus accessible nos compte-rendus à toutes et tous, ceux-ci ont été résumés pour le magazine communal.

Synthèse du conseil municipal du 24 nov. 2025

• Désaffectation et déclassement d'un bâtiment communal en vue de la conclusion d'un BCUS

Le conseil municipal, avec 12 voix pour et 2 voix contre (Josiane Reguer et Gisèle Le Guillouzer) décide de désaffecter le bâtiment « Maison Kénanaise » et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune. Ce déclassement permet la conclusion d'un Bail Commercial d'Utilité Sociale (BCUS) avec une Société Coopérative d'Intérêt Collectif de type SARL.

• Maison Kénanaise, lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt suite à la réception d'une Manifestation d'Intérêt Spontanée pour la réalisation d'un Bail commercial d'utilité sociale

Suite à la réception en mairie d'une Manifestation d'Intérêt Spontanée de la section citoyenne de Ken'Anim, le conseil municipal, par 11 voix pour et 2 voix contre (Josiane Reguer et Gisèle Le Guillouzer) autorise la publication d'un Appel à Manifestation d'Intérêt concurrent en vue de la conclusion d'un bail commercial d'utilité sociale pour la mise en œuvre d'une activité de tiers-lieu au sein de l'étage et de la terrasse de la Maison Kénanaise.

• Aménagement du parking de la bibliothèque, des stationnements devant la mairie et du quai de bus (Avenue de la Mairie)

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché de travaux d'aménagement du parking de la bibliothèque, des stationnements devant la mairie et du quai de bus (Av. de la Mairie) à l'entreprise Eurovia pour un montant de 61 700 € HT soit 74 040 € TTC.

• Itinéraire de randonnée, entretien, balisage.

Lannion-Trégor Communauté et la commune de Saint-Quay-Perros collaborent pour actualiser et valoriser deux boucles de randonnée locales, prévoyant une mise aux normes du balisage et de la signalétique ainsi que des travaux de sécurisation. LTC facturera 550 € pour l'étude d'implantation du balisage. Les matériaux sont pris en charge par l'agglomération, tandis que la pose et l'entretien courant sont assurés par les services municipaux.

• Vente de la parcelle BL76

Le conseil municipal approuve la vente de la parcelle BL76 à Monsieur Alan Le Montreuer au prix de 0,50 € le mètre carré.

• Convention d'utilisation de l'église avec la paroisse de Perros-Guirec

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la paroisse de Perros-Guirec pour organiser des manifestations au sein de l'église de Saint-Quay durant l'année 2026.

• Crédits scolaires 2026

Le conseil municipal vote les crédits scolaires suivants pour l'année 2026 :

Activité piscine (140x10)	1 400 €
Activité voile	650 €
Spectacle de Noël	500 €
Transport	7 500 €
Fournitures (51,5x95 élèves)	4 892,50 €
Petits matériels	1 500 €
B.C.D.	1 050 €
Achats de livres scolaires	750 €
Voyage scolaire	3 000 €
Total	21 242,50 €

• Admission en non-valeur de créance éteinte

Le conseil municipal approuve l'admission en non-valeur des recettes pour un montant de 45 € conformément à la liste des produits irrécouvrables dressée par le comptable public

• Information SDIS : fonds de concours communal

Le conseil d'administration du SDIS 22 a validé la mise en œuvre effective du fonds de concours destiné à renouveler ses véhicules d'intervention. Cette décision fait suite à l'adhésion massive des communes costarmoricaines, dont 95 % ont répondu favorablement. Pour sa part, la commune de Saint-Quay-Perros participera à cet effort de solidarité par un versement annuel de 2 121 € pour 2025 et 2026.

• Rapport d'activité et de développement durable 2024 de Lannion-Trégor Communauté

Le conseil municipal, avec une abstention (Hannah Issermann) approuve le Rapport d'Activité et de Développement Durable 2024 de Lannion-Trégor Communauté.

• Convention territoriale globale entre la caf des Côtes d'Armor, Lannion-Trégor-Communauté et les communes du territoire

Le conseil municipal approuve les enjeux et objectifs de la Convention Territoriale Globale :

- faciliter et garantir l'accès aux structures d'accueil des enfants et aux ressources du territoire
- proposer une offre d'accueil petite enfance, enfance, jeunesse de qualité et adaptée aux besoins
- développer le soutien à la fonction parentale et valoriser les lieux d'animation et la vie sociale
- l'accès aux droits et aux logements pour les jeunes

Et autorise le maire à la signer.

Résumés des conseils municipaux

19

• Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement (investissement 2026)

Le conseil municipal autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement, avant le vote du budget primitif 2026, des dépenses d'investissement du budget de la commune et précise que cette autorisation s'étend pour les montants suivants de dépenses d'investissement :

	Budgétisé 2025 + DM (hors RàR)	1/4 des crédits
20 - Immobilisations incorporelles	5 320 €	1 330 €
203 - Frais d'études	5 320 €	1 330 €
204 - Subventions d'équipement versées	38 790 €	9 697 €
204182 – Subv org. Publics divers bâtiments et installations	11 834 €	2 958 €
20422 - Privé - Bâtiments et installations	15 000 €	3 750 €
2046 – Attributions de compensation d'investissement	11 959 €	2 989 €
21 - Immobilisations corporelles	311 860 €	77 965 €
2111 - Achat de terrain	150 000 €	37 500 €
2151 - Réseaux de voirie	10 700 €	2 675 €
2157 - Matériel et outillage technique	26 154 €	6 538 €
2158 - Autres instal. Matériel et outillage technique	72 000 €	18 000 €
2182 - Matériel de transport	20 000 €	5 000 €
2183 - Matériel informatique	3 566 €	891 €
2184 - Mobilier	8 700 €	2 175 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	20 740 €	5 185 €
23 - Immobilisations en cours	652 654 €	163 163 €
231 – Immos corporels en cours	652 654 €	163 163 €
26 - Participations et créances rattachées	2 000 €	500 €
261 – Titres de participation	2 000 €	500 €
45 - Opération pour compte de tiers	5 000 €	1 250 €
458102 – Délégation maîtrise d'ouvrage	5 000 €	1 250 €

• Décision modificative

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante au BP 2025 :

DÉPENSES		RECETTES	
Article (Chap.)- opération	Montant	Article (Chap.)- opération	Montant
231 (041) Immobilisations corporelles en cours	+ 55 000 €	203 (041) Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	+ 55 000 €

• Ouvertures dominicales 2026

Le Conseil municipal autorise l'ouverture dominicale, le 20 décembre 2026, des commerces relevant des codes APE suivants :

- Code APE 47.71Z : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
- Code APE 47.64Z : Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
- Code APE 47.61Z : Commerce de détail de livres en magasin spécialisé.
- Code APE 47.59B : Commerce de détail d'autres équipements du foyer.
- Code APE 47.43Z : Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé.
- Code APE 47.54 Z : Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé.
- Code APE 47.21Z : Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé.
- Code APE 47.22Z : Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé.
- Code APE 47.11B : Commerce d'alimentation générale.
- Code APE 47.81Z : Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés.

• Motion de Soutien du Conseil Municipal de Saint-Quay-Perros en faveur du maintien et de la pérennité du financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Le conseil municipal de Saint-Quay-Perros a adopté à l'unanimité une motion de soutien aux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), actuellement fragilisés par une réforme du financement de la taxe d'aménagement. Face au risque de disparition de ce réseau d'intérêt public essentiel pour l'accompagnement des collectivités, les élus demandent à l'État la mise en place d'un fonds de soutien d'urgence et une réforme durable de leur financement.

• Motion de Soutien du Conseil Municipal de Saint-Quay-Perros pour la pérennisation du financement de la politique nationale des Tiers-Lieux

Le conseil municipal de Saint-Quay-Perros, avec deux abstentions (Josiane Reguer et Gisèle Le Guillouzer), a adopté une motion de soutien aux tiers-lieux, dénonçant une baisse de plus de 95 % des crédits qui leur sont alloués dans le projet de loi de finances 2026. Les élus soulignent l'impact de ce désengagement de l'État sur ces structures essentielles à l'innovation sociale, à l'économie locale et à la cohésion des territoires. Ils demandent ainsi au gouvernement et aux parlementaires le rétablissement d'un financement d'au moins 13 millions d'euros pour pérenniser le réseau national.

* *

*

Synthèse du conseil municipal du 20 janvier 2026

• Questions diverses

Suite à une question posée par M^{me} Nathalie Le Dilavrec, le Maire a démenti des accusations de « privatisation » de la Maison kénanaise relayées dans la presse, dénonçant une campagne de désinformation. Il précise que l'intégration du bâtiment dans le domaine privé de la commune ne change en rien sa propriété communale, mais constitue une obligation légale pour pouvoir signer un bail commercial d'utilité sociale. Ce montage juridique permettra au futur locataire (une SCIC) de percevoir des aides financières extérieures, tout en déchargeant la commune des frais de fonctionnement et d'entretien du site.

M^{me} Gisèle Le Guillouzer a souhaité clarifier les conditions du départ de M. Michel Benoit du groupe de la minorité. Elle a rectifié les articles de presse en affirmant qu'il avait quitté le groupe de sa propre initiative après avoir rejoint le comité de soutien adverse, et non « en accord » avec la minorité. Le Maire a conclu en précisant que c'est en sa qualité de conseiller indépendant que M. Benoit a ensuite été invité à intégrer le groupe majoritaire.

• Intramuros

L'application IntraMuros, portée par l'Association des Maires de France, est un outil de communication et de démocratie participative proposé à la commune pour un tarif de 35 € par mois. Elle permet d'envoyer des alertes, de centraliser les services municipaux, d'impliquer les acteurs locaux et de suivre l'actualité des communes voisines.

Avec 2 abstentions (Josiane Reguer et Gisèle Le Guillouzer qui considèrent que ce point devrait être débattu lors de la prochaine mandature) approuve l'adhésion à l'application IntraMuros et autorise le maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette adhésion.

• Approbation des contrats avec les sociétés Visiocom et Locajen pour une opération publicitaire sur véhicule

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la mise à disposition gratuite d'un minibus de 9 places par les sociétés Locajen et Visiocom, financé intégralement par des encarts publicitaires d'entreprises locales. En contrepartie, la commune s'engage à assurer l'entretien du minibus et à garantir sa circulation régulière ainsi qu'un stationnement stratégique pour optimiser la visibilité des annonceurs.

• Point sur le portage foncier LTC-SEM

Le maire informe le conseil municipal de la fin du portage foncier des parcelles de Crech Meen, qui était assuré par Lannion-Trégor Communauté (LTC) depuis 2015. La commune a choisi d'utiliser sa clause de substitution au profit de la SEM Lannion-Trégor, qui

acquerra directement ce foncier après l'obtention d'un permis d'aménager. Cette rétrocession définitive et la transaction financière n'interviendront qu'après le premier trimestre 2026, afin de permettre à l'agriculteur exploitant de réaliser sa récolte.

• Point sur la défense extérieure contre l'incendie (bornes à incendie)

L'état des lieux des points d'eau incendie de la commune met en évidence un besoin de remise aux normes estimé à plus de 13 000 €. La municipalité va se concentrer sur le domaine public et solliciter un devis révisé pour exclure les équipements privés, dont les frais de réparation incombent exclusivement aux propriétaires concernés. Enfin, LTC a été saisie pour résoudre un problème de sous-dimensionnement des canalisations créant un manque de pression sur une borne du secteur de Ker Noël.

• Compte rendu du comité scolaire du 18 décembre 2025

La municipalité maintient ses aides financières pour les voyages scolaires et l'activité voile. Côté équipements, un vidéoprojecteur a été commandé, tandis que l'installation des sonnettes pourrait se faire en régie face aux défaillances des entreprises locales. L'isolation phonique de la cantine est projetée pour le prochain mandat. L'usage d'un casque antibruit pour un élève à la cantine pourra être validé en concertation avec l'équipe enseignante. Le maintien de la semaine de quatre jours est acté pour une année de plus.

• Examen du courrier des élèves de CE relatif au tri sélectif

Pour répondre à la demande des élèves de CE, la commune s'engage à fournir dans les classes les bacs de tri adaptés, dont la mise en place sera assurée par les enfants eux-mêmes. Pour garantir la continuité de la chaîne de recyclage, les agents assureront le transfert des déchets triés vers les conteneurs extérieurs (bacs jaunes).

Une évaluation sera réalisée prochainement pour déterminer si des équipements supplémentaires (conteneurs de plus grande capacité, signalétique spécifique) s'avèrent nécessaires pour pérenniser ce dispositif.

• Convention particulière de mutualisation pour la maîtrise d'œuvre d'une opération de voirie aux abords de bâtiments / Aménagement urbain – parking de la bibliothèque

Le conseil municipal approuve la convention particulière de mutualisation avec LTC, d'un montant de 4 590 €, pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération « aménagement du parking de la bibliothèque, quai de bus et stationnement devant la mairie ».

• Création d'un puits du souvenir

Le conseil municipal approuve la création d'un puit du souvenir dans la partie sud du cimetière des Fontaines, près des columbariums.

Résumés des conseils municipaux

21

• Travaux au lavoir Sainte-Marguerite

Face à la dégradation et au pourrissement des piliers en bois du lavoir, la municipalité va lancer une étude technique pour restaurer durablement la structure. Les travaux prévoient de découper les bases endommagées pour les surélever sur des plots en granit harmonisés avec la fontaine, de traiter les boiseries et de réétanchéifier le bassin au ciment. Enfin, afin de respecter les engagements écologiques de la commune, le calendrier du chantier sera adapté aux cycles de la biodiversité locale.

• Point sur l'assainissement collectif

Les travaux d'extension du réseau d'eaux usées et de renouvellement d'eau potable de l'impasse St-Yves, pilotés par Lannion-Trégor Communauté, ont débuté le 13 janvier 2026 pour une durée de 2 mois. Ce chantier, rendu possible par l'intégration préalable de la voirie privée dans le domaine public, permettra de raccorder six habitations et les entreprises de la zone, pour lesquelles l'assainissement individuel était impossible en raison d'une zone humide. Durant toute la période des travaux, la circulation est interdite sauf pour les riverains et les clients des professionnels locaux.

Synthèse du conseil municipal du 10 mars 2026

• Pour information, PLUi-H : proposition de modification de zonage par le service aménagement de LTC

Suite aux échanges avec l'agglomération, la zone urbaine UC2 de Crec'h Quillé a été agrandie vers le nord (secteurs rue du Venec, rue de Prat Cotel et RD788) pour intégrer une dizaine de logements et une zone d'activité. En comblant cette dent creuse, les services de Lannion-Trégor Communauté permettent ainsi de créer une continuité urbaine et de rattacher logiquement cet ensemble à la zone de Lannion.

À la demande de la commune de Saint-Quay-Perros, le service planification de l'agglomération corrige depuis juin dernier les erreurs et oublis identifiés dans l'inventaire du patrimoine à protéger. Ces modifications mineures, menées à l'échelle de tout le territoire, seront définitivement intégrées dans la version finale du PLUi-H après l'enquête publique.

• Avenant 1 à la convention particulière de mutualisation pour la maîtrise d'œuvre d'une opération de voirie aux abords de bâtiments / aménagement urbain « Bouscao/Roudouanton »

Concernant le programme de voirie communale de 2021 Bouscao/Roudouanton, Monsieur Marcel Le Bozec précise que des travaux complémentaires sont désormais nécessaires pour achever la réfection de la route de Roudouanton, notamment afin d'en permettre l'élargissement. Le coût des travaux passe de 90 000 € à 160 000 €.

Ce surcoût intègre un devis complémentaire de maîtrise d'œuvre de 3 500,00 € adressé par Lannion-Trégor Communauté. Pour financer ces aménagements destinés à sécuriser le flux de véhicules du nouveau lotissement, la commune bénéficie d'une contribution de 15 000 € versée par l'aménageur.

• Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie à Roudouanton

Le conseil municipal valide la proposition de l'entreprise Colas, d'un montant de 49 870 € HT soit 59 844 € TTC, pour réaliser les travaux d'aménagement de voirie rue de Roudouanton.

• Pour information, lancement des enrobés à Crec'h Min 1 : date programmée

Les travaux de voirie du lotissement de Crec'h Min seront réalisés en mai par l'entreprise SETAP, qui interviendra également sur le lotissement privé de Crec'h Avel. Dans la partie sud de Crec'h Min, un cheminement piéton et un muret pare-vue financé par la SEM seront aménagés pour réduire les nuisances lumineuses des véhicules pour les riverains. Au nord, le déplacement du point d'apport volontaire étant techniquement impossible, la SEM installera finalement des conteneurs semi-enterrés, tandis que le trottoir sera positionné côté bois pour s'aligner sécuritairement vers l'école.

• Pour information, intervention de la Régie de quartier à la salle Yves Guégan / projet d'intervention au boulodrome.

La régie de quartier a repeint le bardage de la salle Yves GUÉGAN afin de l'harmoniser avec le reste de l'environnement. La régie de quartier va adresser à la mairie un devis pour repeindre le boulodrome. Des travaux de remise en état sur les boiseries et menuiseries seront au préalable réalisés par les services techniques. Le Maire et M^{me} Le Dilavrec ont salué le partenariat avec la régie de quartier, qui permet à la commune de bénéficier de coûts avantageux tout en soutenant activement le retour à l'emploi de personnes en difficulté.

• SDE 22, Groupement de commandes pour l'achat d'énergies, avenant n°2 à la convention constitutive du 7 avril 2014

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 à la convention constitutive du 7 avril 2014 relative au groupement de commande pour l'achat d'énergies du SDE22 qui comprend :

- Intégration d'une clause sur le Règlement Général à la Protection des Données (RGPD),
- précision sur la définition d'un membre désormais désigné par son n° de SIREN,
- précision sur la date d'application des frais d'adhésion au groupement qui sont dus dès la phase de préparation du marché (même si la date de fourniture est prévue ultérieurement),
- suppression des références au logiciel SMAE (système de management des achats d'énergie), ce module étant désormais intégré au logiciel SME.

• Garantie d'emprunt pour l'opération « Le Domaine du Vallon » de Coopalis

Le conseil municipal accepte le cautionnement relatif à l'opération « Le Domaine du Vallon » pour la création de 16 logements (10 T2 et 6 T3) sous le régime de la location-Accession par COOPALIS à savoir 50% de 2 416 706 €, le solde étant porté par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

• Pour information, projet ATIHRE / HJTA / Commune de Saint-Quay-Perros : Tiny-House à Pors ty Olu

Le premier logement en habitat léger, destiné à de jeunes travailleurs du Trégor, a été livré par l'association ATIHRE à l'association HJTA (liée à la commune par un bail emphytéotique) et est occupé depuis le 1^{er} mars. En revanche, le second programme de logements est retardé en raison de la hausse des coûts de construction et du désengagement financier de l'État auprès des associations. Bien que cet emplacement reste vide temporairement, l'association HJTA reste redevable de la redevance annuelle de 500 € due à la commune.

• Pour information, projet la Rance, convention d'affectation de deux logements

La commission d'affectation de deux logements situés impasse Le Brandonec s'est réunie le 3 mars pour attribuer ces biens à deux familles avec trois enfants chacune (un couple et une famille monoparentale). Ce dispositif leur permet de bénéficier d'un logement adapté à leurs ressources tout en maintenant leur activité professionnelle à proximité. La municipalité réaffirme ainsi sa volonté de soutenir les projets de logements sociaux menés par les bailleurs sur le territoire kénanaïs.

• Pour information, rencontre avec la Conseillère aux décideurs locaux du Trésor Public

Lors d'une réunion le 19 février 2026, la Conseillère aux décideurs locaux (CDL) du Trésor public a confirmé la bonne santé financière de St-Quay-Perros, proposant d'ailleurs de présenter ces données en commission des Finances. Elle a précisé que les garanties d'emprunt octroyées aux bailleurs sociaux n'impactent pas directement le budget municipal. Avec une capacité de désendettement stable à 4 ans pour 2025 et 2026, la commune se situe dans la zone d'une gestion équilibrée (entre 3 et 6 ans). Ce ratio, qui devrait passer sous la barre des 3 ans dans les années à venir, offrira de nouvelles opportunités d'investissement sans risquer le sous-investissement ni le surendettement (seuil fixé à plus de 9 ans).

• Convention d'Occupation du Domaine Public Non Constitutive de Droits Réels avec le CIAS pour le RPAM

Le conseil municipal approuve la convention d'occupation de la salle Clarisse Lavanant avec le CIAS pour le relais petite enfance.

• Convention de mise à disposition de la salle Jean-Baptiste Jacob avec l'Imagerie de Lannion et Ken'Anim dans le cadre du programme d'expositions itinérantes « Les Rayons »

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition de la salle Jean-Baptiste Jacob avec l'Imagerie de Lannion et Ken'Anim dans le cadre du programme d'expositions itinérantes «Les Rayons».

• Résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la partie haute de la Maison Kénanaise

La commune a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) début janvier 2026 pour l'exploitation d'un tiers-lieu de proximité dans la partie haute de la Maison Kénanaise. À la clôture des candidatures le 6 février 2026, aucune offre concurrente n'a été déposée en mairie. En l'absence d'autre proposition, la municipalité pourra donc donner suite, à l'issue des élections municipales, à la manifestation d'intérêt spontanée de la section citoyenne de Ken'Anim, qui préfigure la création d'une future SCIC.

Synthèse du conseil municipal du 21 mars 2026

Election du maire

Avec 12 suffrages exprimés, M. Yves Le Damany a été proclamé maire de Saint-Quay-Perros et a été immédiatement installé

Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Le conseil municipal vote la création de quatre postes d'Adjoints au Maire :

- 1^{er} adjoint : Administration générale ; Jeunesse et sport ; Communication ; Nouveaux projets.
- 2^{ème} adjointe : Affaires sociales ; Associations.
- 3^{ème} adjoint : Travaux et voirie.
- 4^{ème} adjointe : Affaires scolaires ; Bibliothèque.

Election des adjoints au maire

Avec 12 suffrages exprimés, ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Jean-Luc Campion :

Jean-Luc Campion, Gisèle Le Guillouzer, Joël Letessier, Armelle Jegou

Synthèse du conseil municipal du 16 avril 2026

• Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat (PLUi-H) : rencontre des kénanaïs

Une enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) s'étale du mardi 7 avril au mardi 26 mai. Les propriétaires ont la possibilité de consulter le dossier sur le site internet de LTC, et une carte reste consultable en mairie pour vérification. Afin d'éviter aux habitants des déplacements à Trégastel ou Lannion, le maire et le référent urbanisme, M. Gérard

Résumés des conseils municipaux

23

Dauvergne, se tiennent à leur disposition en mairie pour les accompagner et faire office de premiers intermédiaires sur toutes les questions liées au PLUi-H.

• Appel à candidature de membres extérieurs

Les commissions consultatives Urbanisme/environnement/développement du territoire, Travaux, affaires scolaires, Cantine, Action Sociale sont ouvertes aux Kénanais et Kénanaises, mais aussi la Commission Communale des Impôts Directs.

• Délégations et Formation des Commissions

[voir > rubrique : Information municipale - page 4]

• Indemnités de fonction

Avec 3 voix contre (Gilbert Botella, Gaëlle Urvoas, Olivier Houzet), le conseil municipal vote les indemnités suivantes :

SAINT-QUAY-PERROS				
Strate population totale : de 1 000 à 3 499 habitants				
Enveloppe autorisée	Effectifs	Taux max	Montant mensuel par élu	Total mensuel par fonction
MAIRE	1	55,70%	2 290 €	2 290 €
ADJONT	4	21,38%	879 €	3 515 €
TOTAL Max. autorisé				5 805 €
Situation	Effectifs	Taux votés	Montant mensuel par élu	Total mensuel par fonction
MAIRE	1	28,00%	1 151 €	1 151 €
ADJOINT 1	1	13,50%	555 €	555 €
ADJOINTS	3	13,50%	555 €	1 665 €
CONSEILLER Délégué urbanisme	1	13,20%	543 €	543 €
CONSEILLER Délégués	6	5,80%	238 €	1 430 €
TOTAL attribué				5 345 €

• Désignation des délégués de la commune au Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor

Le conseil municipal décide de nommer : Délégué titulaire : Sébastien Delaunay ; Délégué suppléant : Joël Letessier.

• Nomination du représentant de la commune de St-Quay-Perros au sein de l'Assemblée Spéciale de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA)

Le conseil municipal décide de nommer Gérard Dauvergne représentant de la commune à l'assemblée spéciale de la SPLA.

• Désignation des délégués de la commune au Centre Nationale d'Action Sociale (CNAS)

Le conseil municipal décide de nommer : Déléguée élue : Gisèle Le Guillouzer ; Déléguée agent : Françoise Rivier.

• Désignation de l'élus référent sécurité routière

Le conseil municipal décide de nommer Jean-Luc Campion élu référent sécurité routière.

• Désignation du correspondant défense

Le conseil municipal décide de nommer Gilbert Botella correspondant défense.

• Délégation donnée à un Kénanais

Monsieur Michel Benoit est chargé de l'organisation et de la coordination des cérémonies commémoratives et événements officiels de la commune, il assure le bon déroulement protocolaire des manifestations publiques.

• Renouvellement d'un temps partiel

Le conseil municipal accepte le renouvellement du temps partiel de M^{me} Françoise Rivier à 90% sur le poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe, pour une durée d'un an à compter du 1 mai 2026.

• Lotissement de Crec'h Min 2, Convention de transfert des équipements communs dans le domaine public

Le conseil municipal approuve la convention de transfert des équipements communs de la tranche 2 du lotissement de Crec'h Min, dans le domaine public de la commune à l'issue des travaux.

• Questions diverses

M. Olivier Houzet a interpellé la municipalité sur les graves manquements à la sécurité incendie du magasin Intermarché (sprinklage défectueux, VMC non certifiée), pointant du doigt une mise en demeure du 9 janvier 2026 restée sans effet à la date butoir du 9 avril, et réclamant une fermeture administrative de l'établissement.

Le Maire et son adjoint aux travaux, M. Joël Letessier, ont fermement défendu l'action de la municipalité, détaillant les nombreuses démarches entreprises depuis l'installation du nouveau conseil en mars 2026. Un dossier factuel de 104 pages (comportant rapports de vérification après travaux, certifications et factures) a été constitué en collaboration avec le gérant de l'enseigne et transmis le 15 avril 2026 aux services de la préfecture et du SDIS 22 pour obtenir la levée de l'avis défavorable.

M. Letessier a précisé que les anomalies majeures concernant l'électricité et l'incendie (notamment le système de sprinklage) étaient désormais résolues et que les registres de sécurité avaient été mis à jour, rendant les accusations de M. Houzet obsolètes. La municipalité reste dans l'attente de la décision finale de la commission de sécurité sous un délai d'un mois, tout en rappelant sa volonté de sécuriser l'ensemble des ERP de la commune de manière responsable, afin de protéger les usagers sans nuire inutilement à l'activité économique locale.

Synthèse du conseil municipal du 30 avril 2026

Emplois saisonniers

Le conseil municipal autorise le recrutement d'adjoints techniques contractuels pour assurer le remplacement des agents des services techniques municipaux pendant leurs congés annuels d'été 2026 afin de faire face au surcroît de travail.

Commission communale des impôts directs

Sont désignés pour faire partie de la commission communale des impôts directs :

- Titulaires : Yves Le Damany, Karine Roulleau, Gérard Dauvergne, Gilbert Botella, Jean-François Orven, Pierre Coatanea.
- Remplaçants : M-France Adam, J-L Campion, Joël Letessier, Gaëlle Urvoas, Dominique Lecomte, Philippe Le Houerou.

• Désignation d'un représentant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET)

Monsieur Yves Le Damany est désigné représentant titulaire à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de LTC.

• Compte financier unique (CFU) 2025

Le conseil municipal approuve le CFU 2025 qui fait apparaitre les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

- Dépenses nettes : 1 208 487 €
- Recettes nettes : 1 529 069 €
- Résultat de l'exercice : 320 580 €

Section d'investissement :

- Dépenses nettes : 770 986 €
- Recettes nettes : 983 923 €
- Résultat de l'exercice : 212 937 €

Résultat de clôture de l'exercice 2025 :

- I - Investissement : 212 937 €
- II - Fonctionnement : 320 580 €
- I+II = 533 517 €

Restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement : 193 702 €
- Recettes d'investissement : 294 292 €
- Différence : 100 590 €

Résultat cumulé : 533 518 + 100 589 = 634 107 €

* *

*

• Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2025, soit 320 580 € en recettes d'investissement du budget communal 2026.

• Vote des taux

Le conseil municipal vote les taux suivants pour l'année 2026 :

- Taxe sur le foncier bâti : **38,19 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **65,23 %**
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : **18,11%**

Résumés des conseils municipaux

25

- Budget primitif 2026 -

Le conseil municipal, avec 12 voix pour et 3 abstentions (Gilbert Botella, Gaëlle Urvoas et Olivier Houzet) vote le budget de fonctionnement et d'investissement 2026 de la commune comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011- Charges à caractère général	396 350 €
012 - Charges de personnel	701 200 €
65 - Autres charges de gestion courante	107 705 €
66 - Charges financières	42 895 €
67 - Charges exceptionnelles	2 000 €
7391111 - Dégrèvement jeunes agriculteurs	1 500 €
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions	1 000 €
042 - Opération d'ordre entre section	34 004 €
023 - Virement à la section d'invest.	206 057 €
Total fonctionnement dépenses	1 492 711 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 - Atténuations à caractère général	3 000 €
70 - Produits des services	58 200 €
73 - Impôts et taxes	1 301 288 €
74 - Dotations et participations	112 723 €
75 - Autres produits gest. courante	14 000 €
77 - Produits exceptionnels	3 500 €
Total recettes de fonctionnement	1 492 711 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution d'inv. Reporté	- €
16 - Remboursement d'emprunts	140 500 €
20 - Immobilisations incorporelles	66 663 €
204 - Subventions d'équipement versées	93 847 €
21 - Immobilisations corporelles	330 600 €
23 - Immobilisation en cours	629 515 €
4581- Opérations sous mandat GEPU	19 514 €
Total dépenses d'investissement	1 280 640 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001 - Excédent inv. Reporté	212 937 €
10 - Dotations fonds divers reserves	477 111 €
13 - Subventions d'Invest.	330 017 €
16 - Emprunts	- €
4582 - Opération sous mandat	19 514 €
024 - Produit de cession	1 000 €
Virement de la section de fonct.021	206 057 €
Chapitre 040 Amortissement	34 004 €
Total recettes d'investissement	1 280 640 €

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

2 773 351 €

*

*

*

26 | Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

PERMANENCE D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

> le lundi de 17h à 19h

📞 contact : bibli.saintquay@orange.fr

VOTE DES INCORRUPTIBLES

Chaque année, l'école Albert Jacquard et la bibliothèque municipale inscrivent les élèves au Prix des Incorruptibles. Dans chaque classe, pendant plusieurs mois, les élèves lisent l'ensemble des livres de la sélection, avant de voter pour leur livre préféré.

Cette année, vendredi 3 avril, c'était le jour du vote : chaque classe a choisi son livre préféré.

Dans la salle Clarisse Lavanant, les bulletins de vote, les enveloppes, les isolements et l'urne étaient de nouveau de sortie! C'est avec beaucoup de sérieux et de fierté que les écoliers ont accompli leur devoir d'apprenti citoyen. Le dépouillement s'est ensuite déroulé, selon les classes, dans un silence tendu ou dans une joyeuse excitation. Enfin, les résultats sont tombés, faisant des heureux, et des déçus... conformément au jeu démocratique. Voici les résultats:

En classe TPS-PS-MS, le livre préféré est **Le crocodile à grandes dents**, de Michaël Escoffier et Delphine Durand.

En classe GS-CP, le livre préféré est **Pagaille en pagaies**, de Marie Dorléans.

En CE1, les élèves ont voté en majorité pour **Le son du silence**

En CE2, c'est **Le voyage de Trog**, de Puno qui a remporté les suffrages

En CM, **Vis ma vie de chien**, le roman de Lenia Major, a été élu livre préféré.

Les résultats du vote à l'échelle nationale seront bientôt connus, et transmis aux élèves de notre école.



ATELIER BRICOLAGE DE PRINTEMPS

Le vendredi 3 avril, après la classe, une petite quinzaine de bambins sont venus célébrer la venue du printemps avec leur regard d'artiste.

Dans la salle Clarisse Lavanant, on avait sorti les papiers récupérés de toutes les couleurs, des plumes, de la peinture, des feutres, des ciseaux, de la colle, l'imagination et la mémoire ont fait le reste.

A la fin de l'atelier, la pièce était pleine d'oiseaux colorés, de scarabées, de fourmis géantes, d'arbres aux mille bras, de papillons virevoltants. Pour un peu, on aurait entendu les oiseaux chanter...

Pendant quelques jours, ces œuvres ont embelli les murs de la bibliothèque municipale avant d'être rendues à leurs auteurs. Vive le printemps !



C'EST LA 8^{ÈME} ÉDITION DU PRIX BIBLIOTH' RÉGOR !

La bibliothèque municipale propose à ses lecteurs de participer à la 8^{ème} édition du Prix Biblioth'régor, comme dans les onze bibliothèques du réseau Biblioth'régor.

Le 5 mars dernier, des responsables et bénévoles de ces bibliothèques ont sélectionné dix ouvrages peu connus, qu'ils ont aimés, et qu'ils souhaitent faire partager.

Ces dix ouvrages sont à la bibliothèque.

Pour participer à ce Prix, il vous suffit de lire au moins six d'entre eux, puis de remplir un bulletin de vote en indiquant les titres des ouvrages par ordre de préférence. Certains lecteurs ont déjà lu plusieurs livres, n'hésitez pas à vous laisser tenter.

Dès le début du mois de juillet, nous vous proposerons de participer à un petit jeu autour de ce Prix. À l'automne, nous vous invitons à un café-lecture, afin d'échanger vos avis au sujet des romans sélectionnés.

La clôture des votes est fixée au 15 décembre. Bonne lecture !



REGARD D'UNE ÉTERNELLE ENFANT SUR LA NATURE

Annie Lefèvre est une photographe du Trégor, dont les clichés sont parus dans le journal *Le Monde*, dans le magazine *Eau et Rivières de Bretagne* ; Annie expose régulièrement ses clichés, dans les Ehpad notamment.



Depuis des années, elle arpente la campagne trégorroise avec une patience infinie, pour capter l'instant magique ou drôle, ou inattendu : l'instant parfait. La photographe nous fait ainsi rentrer dans la vie des petites bêtes qui nous entourent, avec un regard enfantin. Annie a offert à la bibliothèque municipale quelques-uns de ses innombrables clichés. Comme elle aime à le faire, nous les avons organisés en séries...alors n'hésitez pas à venir jeter un œil à la série des Papillons, qui illumine les murs de notre bibliothèque !

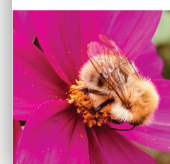
ÇA C'EST PASSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !

La valise à histoires



Samedi 23 mai à 11h15

L'équipe de la bibliothèque ouvrira sa valise à histoires, pour le plus grand plaisir des tout-petits (de 0 à 3 ans) ...et de leurs parents !



Inscriptions sur
bibli.saintquay@orange.fr

Saint-Quay
Perros

28 | Vie associative

AMICALE DES RETRAITÉS

Nous comptons 160 adhérents pour 2026

Depuis janvier, nous avons fêté la Chandeleur, la fête des grands-mères le 11 mars avec une excellente paella à laquelle ont participé 120 convives. Le 26 mars, nous étions 49 participants à prendre la direction de Bécherel, petite cité de caractère et du livre qui vaut le détour. Après une balade bucolique, nous avons profité d'un déjeuner animé mettant à l'honneur une cuisine traditionnelle en célébrant la fête de « Monsieur du Cochon » ; Belle journée festive et conviviale.

Après Pâques et son goûter amélioré, les anniversaires ont gâté, comme chaque année, 15 femmes et 14 hommes, avec bulles, pâtisserie et cadeaux.

Les activités, goûters (1€) et autres repas peuvent avoir lieu grâce à l'aide de tous nos bénévoles, très investis et toujours sur le pont. Nous ne ménageons pas nos efforts pour apporter de bons moments à nos adhérents.



Agenda :

- Mardi 2 juin : Sortie Ile d'Ouessant
- Mercredi 17 juin - 14h : Concours de Boules bretonnes
- Mercredi 24 juin : Buffet dansant
- Mercredi 1^{er} juillet : Goûter de clôture (avant la trêve estivale)
- Pas de trêve pour les boulistes qui se retrouvent tout l'été et tous les mercredis au boulodrome.
- Mercredi 2 septembre : Reprise des activités
- Voyage à Dubrovnik du 12 au 19 septembre

➔ Contact : Jimmy Bart, président au 06 13 67 72 07



TRANKILIK

Des disciplines chinoises traditionnelles pour le bien-être à Saint-Quay-Perros

Depuis vingt ans, l'association Trankilik (tranquille en breton) fait découvrir aux habitants de Saint-Quay-Perros et de ses environs des pratiques chinoises centrées sur le bien-être, la relaxation et l'harmonie entre le corps et l'esprit.



Le **Qi Gong** est un "art énergétique" qui puise ses origines dans les traditions chinoises ancestrales. Ses origines remontent à plus de 2000 ans. Il est l'un des 5 piliers de la médecine traditionnelle chinoise et ses bienfaits sur la santé ont été démontrés par de nombreuses études.

Le **Tai-Chi** est un art martial "interne" chinois à vocation douce.

Ces deux disciplines, Qi Gong et Tai-Chi, ont été reconnues comme "approches thérapeutiques complémentaires" dans un rapport de l'académie de médecine datant de 2013.

Des cours hebdomadaires de Qi Gong et de Tai-Chi sont organisés, hors vacances scolaires, à la salle Yves Guégan. Ces cours, animés par des professeurs diplômés, accessibles à tous, associent mouvements lents, respiration et concentration qui favorisent la détente, la souplesse, l'équilibre et une meilleure circulation de l'énergie interne.

- Les enseignants spécialisés qui interviennent au sein de Trankilik:

> **Pierrick Vallée** anime des séances de **Qi Gong** inspirées cette année du Hun Yuan Nei Gong, une pratique de Qi Gong visant la détente profonde du corps et le renforcement de l'énergie interne.

> **Gilles Le Picard**, quant à lui, enseigne un **Qi Gong** issu des montagnes du Wudang, lieu où les moines taoïstes développèrent des pratiques destinées à la longévité.

> **Bertrand Gagneux**, champion de France 2017, anime un cours de **Tai-Chi** destiné aux débutants basé sur le style Yang de l'école de Pékin. L'accent est mis sur la fluidité et la lenteur des mouvements, l'écoute du corps, l'équilibre, la concentration et le bien-être physique.

➔ Contact : trankilik.sq@orange.fr ou www.trankilik.jimdo.com

COURS DE DESSIN ET PEINTURE ADULTES

Artiste-Peintre, je propose des cours de dessin et de peinture destinés aux adultes, quel que soit leur niveau. Les participants peuvent découvrir de nombreuses techniques ou bien se perfectionner (crayon, stylo, fusain, peinture à l'huile, encre, aquarelle...) en utilisant une grande variété de sujets. Chacun avance à son rythme, selon ses envies, sa créativité, dans une ambiance sympathique.

Les cours se déroulent le mercredi de 19h à 21h ou le jeudi de 9h45 à 11h45, dans une salle municipale. > Tarif : 318 € pour l'année (possibilité de régler en 3 chèques)

➔ Contact : Marie-Paule Gouny, mpgouny@yahoo.fr ou 06 83 44 26 60

COMITÉ DE DÉFENSE DE LA RD 788



Comité de défense
pour la sécurité sur la RD 788
« Une route agréable et sûre
pour toutes les catégories
d'usagers »

ENSEMBLE POUR LA SÉCURITÉ
DE TOUS LES USAGERS SUR LA
RD 788

Les élections municipales du mois
de mars dernier et particulièrement
les réunions publiques ont permis de
faire le point sur ce que voulaient les
candidats de Saint-Quay-Perros, pour
l'aménagement de la RD 788.

Le comité de défense a été repré-
senté à chacune des quatre réunions

publiques. Ses représentants ont pu préciser leurs analyses et leurs
souhaits concernant les aménagements souhaités et obtenir des
précisions au sujet des positions et des projets des candidats.



Nous souhaitons travailler avec le nouveau maire et la nouvelle
équipe municipale de manière à ce que le dossier de l'amélioration
de la sécurité pour toutes les catégories d'usagers ne reste pas en
sommeil, de manière à ce qu'il progresse pour obtenir du départe-
ment et de LTC avant la fin de ce mandat qui commence, la mise en
œuvre des solutions qui auront été retenues ensemble

Les objectifs du comité de défense pour les années à venir
seront les suivants :

- Faire régulièrement le point avec le maire et la nouvelle mu-
nicipalité sur l'avancement de nos demandes d'aménagement
de la RD 788 tant pour le carrefour de Ker Noel que pour les voies
cyclables, les traversées piétonnes et les transports en commun.
Une première rencontre a eu lieu le 18 mai dernier.
- Dans l'immédiat, faire avancer sur les plans techniques et
financiers le dossier du rond-point tant attendu de Ker Noël, seule
solution qui règlera les problèmes d'insécurité de ce carrefour très
dangereux.
- L'évocation périodique de la fermeture du carrefour de Ker Noël
n'est qu'une provocation du vice-président départemental que
Saint-Quay-Perros rejetterait. Mais cela ne sera pas nécessaire
puisque le département ne fait rien sans l'accord des communes
traversées.
- Le leurre de l'aménagement « a minima » serait une dépense inef-
ficace qui ne réglerait pas l'ensemble des problèmes d'insécurité.
- Comme à Kerliviec (1994/95) et à Saint Meen (2014) un giratoire
bien dimensionné nous semble la seule solution adaptée pour
sécuriser le carrefour.
- Finaliser avec la mairie, LTC et le département le projet de réali-
sation de voies cyclables latérales continues donnant satisfaction
à toutes les catégories de cyclistes.
- Et bien sûr, toujours être à l'écoute de l'ensemble des usagers et
les informer de nos échanges avec les responsables du départe-
ment et de la communauté d'agglomération pour faire avancer
un dossier essentiel pour notre commune et, qui doit être finalisé
avec une seule ligne directrice : la sécurité pour toutes les catégo-
ries d'usagers.

➔ Rejoignez le comité de défense - Contact : comite.rd788@mailo.com

DANSES BRETONNES

L'association de danses bretonnes de Saint-Quay-Perros,
active au sein de la commune depuis de nombreuses années
est actuellement présidée par Dominique Saccomani.

Les cours reprennent chaque année en septembre et sont
dispensés par Michèle Cafaro tous les jeudi soirs de 20h30
à 22h30 dans la salle Yves Guégan. Ils sont ouverts à tous,
débutants ou confirmés. Il est possible de venir faire un essai
avant de s'inscrire.

L'association organise diverses activités : l'auberge espagnole
au cours du premier trimestre, la galette des rois en janvier, une
dégustation de crêpes à l'occasion de la chandeleur, un fest-deiz
au mois de mars, un stage de danses et pour terminer l'année une
soirée festive entre adhérents.

A l'occasion de notre Fest-Deiz du 29 mars dernier nous avons ac-
cueilli les groupes KEROUÉZ, LES PAPYS SONNEURS, AR TREVOUREZ.
Des animations sont également mises en place pendant les petites
vacances scolaires permettant aux adhérents de réviser les
danses étudiées.



Le bureau de l'association collabore, avec la mairie de Saint-Quay-
Perros, à la préparation du Fest-Noz annuel du mois de juillet : choix
des musiciens, du sonorisateur.

Cette année se produiront le 18 juillet les groupes LOENED FALL
HERRIWENN et les sonneurs MOAL ET CHAPLAIN.

Renseignements sur place le jeudi soir
ou écrire : dansesbretonnes.stquayperros@gmail.com

30 | Vie associative

LA MAISON KÉNANAISE

La Maison Kénanaise conforte sa programmation déjà initiée depuis plus d'un an et propose de nouveaux rendez-vous réguliers :

- le **café poussette** désormais tous les mercredis matin de 10h à 12h avec un repas partagé de temps en temps + un samedi matin par mois (généralement le dernier),
- les **groupes de discussion** en anglais le mercredi de 18h à 19h30, et en breton le dimanche de 18h à 19h,
- des parties libres aux **échecs** entre 16h et 18h le mercredi soir,
- le **café philo** chaque trimestre un samedi matin,
- et toujours le **repair café** le 2^{ème} samedi du mois (sauf exceptions)

Depuis mars, le **café associatif étoffe petit à petit sa carte** avec notamment l'arrivée de cookies et gâteaux maison réalisés par Clémence, pâtissière de métier, ainsi que d'une nouvelle boisson : la Ginger Breizh de Santec [29].

En dehors de ses créneaux réguliers, des moments conviviaux sont organisés :

- des **goûters, auberges ou apéros** : au menu des précédentes éditions : raclette, kig ha farz, rouleaux de printemps, plats sénégalais, crêpes, galettes...
- des **ateliers** : yoga, portage bébé, broderie, éveil musical...
- des **projections, conférences** : Fête du Court Métrage, documentaires, conférence avec Polycera...

L'espace café est aussi nouvellement utilisé par des groupes ou associations (CA de Trankilik, Solitrégor...) que ce soit pour des rendez-vous réguliers ou plus ponctuels (AG par exemple).

À la date d'écriture de cet article, nous sommes encore en réflexion concernant la programmation de cet été, mais il y aura très probablement le retour de nos apéros huitres et autres animations estivales.

➔ **Retrouvez toutes les informations et la programmation sur www.maison-kenanaise.bzh ou affichée en mairie**

ART FLORAL

En cette année 2025/2026, la Section d'Art Floral de Ken Anim, présidée par Monique Grall et Claudie Turlin a fait preuve d'une grande productivité. De septembre à juin, dix ateliers ont été planifiés, se tenant le premier lundi de chaque mois et comprenant deux sessions par jour (9h30 > 11h30 et 14h > 16h30), dans la salle polyvalente en Salle Bleue (accueillant de 6 à 8 participants par cours).

Sous la conduite de Chantal Thos, l'animatrice, les participants ont laissé libre cours à leur créativité en réalisant de superbes compositions florales dont les thèmes étaient :

- > Composition décorative
- > Cercle clair obscur
- > Assemblage de feuilles
- > Gobelets "Noëlisés"
- > Éventail
- > ...



➔ **Les bouquets, compositions florales sont effectués essentiellement avec feuillages et fleurs du jardin.**

➔ **Contact : regine.thomas-botrel@laposte.net**

LES PEINTRES DU MERCREDI

Depuis 2015, date de création des « Peintres du mercredi », une quinzaine d'artistes amateurs se réunissent chaque semaine : le lundi après midi et le mercredi matin, dans la salle Clarisse Lavanant.



Habitants de Saint-Quay-Perros et des environs, passionnés par les arts, nous pratiquons diverses techniques (aquarelle, acrylique, huile, pastel...).

Il n'y a pas de professeur :

chacun apporte son savoir-faire et le partage dans une ambiance conviviale. Venez nous rendre visite !

➔ **Contact : Herve.le-bonnec@wanadoo.fr**



ATELIER MARIE CURIE

Nos tricoteuses ne tricotent pas pour elles-mêmes ; elles tricotent et crochètent pour aider la recherche liée au cancer de l'enfant, d'où l'importance capitale des ventes. A cet effet, des articles sont toujours déposés au « Pétrin du port » et, depuis un an, au tiers-lieu de la Maison kénanaise. Un petit cadeau naissance classique, n'hésitez pas !



Mais qu'est-ce que le Neuroblastome ?

C'est la tumeur maligne solide extra-crânienne la plus fréquente du jeune enfant de 0 à 5 ans, notamment. Cette tumeur est dérivée des cellules à l'origine du système nerveux

sympathique et peut être retrouvée en avant de la colonne vertébrale.

Cet hiver, l'association était présente dans la galerie marchande de Leclerc, sur des marchés de Noël (Louannec et Kermaria) et, pour la première fois, au marché de Noël organisé par l'Amicale laïque de Saint-Quay-Perros.

Elle était également représentée durant la semaine de la création, comme chaque année.

Un don de 2500 € a pu être ainsi versé à l'Institut Curie à Paris.

➔ **Contact : Monique Meyer (présidente) - 07 57 45 86 29**

Vie associative

31

ENSEMBLE VOCAL ANOUNA

Après avoir répondu à l'invitation de ALK à participer en chansons au 1^{er} marché de Noël de Saint-Quay, les choristes ont souhaité présenter Noël, traditionnellement, à l'église. Le 17 janvier l'Ensemble Vocal a fait vibrer les voûtes de l'édifice des chants des provinces françaises, d'Europe et d'Amérique ou d'Afrique. Le lendemain, accompagnés de leurs amis du P'tit Quatuor Vocal, ils ont chanté une fois encore ce programme au Temple de Perros-Guirec. brillamment accompagnés au piano par Soaz Toscer.

Le 29 mars 2026, l'E.V.Anouna a participé à la Journée Européenne de la Musique Ancienne à Ploubezre, journée organisée par Nathalie Le Gaouyat, professeur de violes, où tout au long de la journée se sont produits chanteurs et instrumentistes pour le plaisir d'un public venu très nombreux. Le programme de l'E.V.Anouna qui comprenait deux chants sacrés, Cancioneros de Uppsala du 16^e, Quam Dilecta de A.Campra, et la Sarabande mondialement connue de Haendel, s'est poursuivi par des chants amoureux, disant joies, espoirs, ou... déceptions. Un consort de violes et clavecin a magnifiquement accompagné l'Ensemble. C'est ce programme « augmenté » que nous donnerons le 19 juin à l'église de Pleumeur-Bodou, avec Soaz Toscer, en avant-première du concert que nous partagerons le 21 juin avec l'Ensemble de musiciens baroque « Ondegianddo » à l'église de Coatreven.



Et puis nous vivrons ensuite une autre aventure, autour d'un autre programme, plus contemporain, qui nous mènera à l'automne sur les chemins fondamentaux du boire et du manger.

Les répétitions de l'Ensemble ont lieu tous les mardis de 16h45 à 19h dans la salle Clarisse Lavanant à Saint-Quay, et sont cordialement ouvertes à toute personne curieuse de découvrir ou intéressée par le chant choral.

➔ Contact : Danielle Gallais : 06 67 26 58 12

LE COLLECTIF KÉNANAIS DES COQUELICOTS

Nous savons tous maintenant que nous allons devoir supporter des températures de plus en plus chaudes, que l'eau deviendra une denrée rare, alors pourquoi ne pas prendre exemple auprès des communes qui ont anticipé les problèmes à venir.



Le village de Chédigny

Sur la commune, il existe 28 jardinières de Pors ty Olu, jusqu'à la rue des Hortensias. Elles nécessitent un entretien permanent ainsi qu'un arrosage régulier. Pourquoi ne pas les supprimer pour planter en pleine terre des massifs d'arbustes ou de plantes vivaces, bien moins gourmandes en eau que les jardinières de plantes annuelles ?

Les petits fruits, comme les framboises, groseilles, cassis seraient les bienvenus, éloignés des routes et de la circulation pour pouvoir les offrir aux habitants, sans danger de pollution. Le coût en eau et en main d'œuvre serait largement diminué. Les trottoirs pourraient accueillir des semis de plantes qui enrichissent la biodiversité. Prenons exemple sur les communes voisines : Trélévern a depuis longtemps végétalisé ses trottoirs en arbustes, Louannec commence avec des fleurs vivaces.

Le village de Chédigny attire nombre de visiteurs venus admirer les roses qui poussent sur les façades des maisons, et les massifs bordants les trottoirs du village.

➔ Le Collectif Kénanaï des Coquelicots - Contact : annettevallin22@gmail.com

DANSE CONTEMPORAINE

Ken'Anim propose un stage de danse contemporaine autour des saisons. Les 13, 14 et 15 avril 2026, la section sportive de Ken'Anim a organisé, pour la 2^e année consécutive, un stage de découverte de la danse contemporaine à la salle Yves Guégan. Pendant trois séances de 1h30, de 18h30 à 20h, les participants ont exploré le thème des saisons sous la direction d'Anne-Cécile Lafeuille, professeure de danse à l'association EviDanse de Lannion. Ce stage a séduit les 16 participants, qui ont salué la qualité de l'accueil et l'espace spacieux et confortable de la salle Yves Guégan. La plupart d'entre eux ont exprimé le souhait de renouveler cette expérience. Une restitution publique a clôturé le stage sur la place Valérie Masson-Delmotte, permettant aux participants de partager leur travail.



32 | Vie associative

AMICALE LAÏQUE KÉNANAISE



Un printemps sous les projecteurs et un été pour se ressourcer.

• Théâtre : Du rire et du talent sur les planches

Le week-end des **11 et 12 avril dernier**, la scène a pris vie avec la venue de la troupe « **La Bande à Philo** ». Durant deux jours, la bonne humeur et les éclats de rire ont résonné, offrant aux spectateurs présents un véritable moment de décompression. Les comédiens, par leur énergie communicative, ont su transporter le public dans leur univers déjanté.

Si la qualité artistique était au rendez-vous, nous nourrissons toutefois un petit regret : celui d'une participation plus timide que prévu de la part des parents d'élèves. Il est parfois dommage que de tels événements, organisés avec cœur pour faire vivre notre communauté, ne rencontrent pas l'affluence qu'ils méritent.

Spectacle des enfants de l'école Albert Jacquard



• Des événements au service de nos enfants

Il est important de rappeler que ces moments de convivialité ont une finalité essentielle : le financement des projets pédagogiques. Grâce aux bénéfices récoltés lors de ces manifestations, nous avons le plaisir d'offrir aux enfants des sorties variées tout au long de l'année.

Qu'il s'agisse de séances au **cinéma**, de journées de découverte à **l'Écocentre**, ou de la mise en place d'activités cuisine en classe, ces expériences enrichissent leur parcours scolaire. Ces fonds sont également cruciaux pour concrétiser des projets plus vastes, comme les **sorties pédagogiques** et les **voyages scolaires**, créateurs de souvenirs inoubliables pour tous les élèves. Chaque entrée vendue est un investissement direct dans l'épanouissement de nos enfants. Les enfants de CE et CM ont eu la possibilité de passer **2 jours au zoo de Branféré** et les GS et CP de passer **une journée à St Malo** grâce aux événements organisés par l'amicale laïque kénanaise.



• Clap de fin.

L'année s'est clôturée en beauté le **14 juin** avec notre traditionnelle **kermesse**. Ce fut l'occasion de célébrer autour d'un **moules frites** le chemin parcouru avant que l'équipe ne prenne un repos bien mérité cet été.

Bel été à tous !

Le bureau et les membres de l'amicale laïque kénanaise

➔ **contact : amicalelaïque.kenanaise@gmail.com**

POLYCERA

POLYCERA est une association à but pédagogique. Sa vocation première est de faire de la sensibilisation et de l'initiation à la biodiversité marine. Cet extraordinaire et insoupçonné patrimoine marin est un enjeu crucial pour notre planète et notre devenir. Il joue un rôle essentiel dans le maintien des écosystèmes, la régulation du climat et la fourniture de ressources ainsi que notre avenir. La découverte, la sensibilisation et l'éducation sont les leviers pour mobiliser et inciter à adopter des comportements plus respectueux de notre environnement.

Notre approche est naturaliste et photographique. Notre planète Terre est recouverte par 70% d'océans que nous connaissons à peine. Ces multiples biotopes, espèces et interactions mystérieuses sont autant de sujets à découvrir. La mer est le berceau de la vie et surtout notre avenir... Nous proposons des expositions, sensibilisations, conférences, formations aux clubs, associations, communes, écoles ou entreprises.

On protège mieux ce que l'on connaît, apprenons la mer.

➔ **Contact : contact@polycera.fr - 06 74 02 23 77**
site internet : <https://polycera.fr/>



L'araignée de mer (*Maja brachydactyla*) est une espèce emblématique de crustacés décapodes des côtes costarmoricaines, où elle fréquente les fonds sableux et rocheux de la Manche. Maître du camouflage, elle recouvre souvent sa carapace d'algues et de petits organismes marins pour se fondre dans son environnement et échapper aux prédateurs. Sa présence abondante contribue à la diversité remarquable des écosystèmes marins du littoral des Côtes-d'Armor.

Vie associative

33

KEN'ADOT

APPEL À BÉNÉVOLES :

La Ken'ADOT cherche un nouveau coordinateur

Depuis plusieurs années, la marche la Ken'ADOT rassemble citoyens, familles et bénévoles autour d'une cause essentielle : la sensibilisation aux dons d'organes et de tissus humains.

Cette manifestation conviviale et solidaire permet de soutenir cette cause en créant un véritable moment de partage au sein de la commune. Aujourd'hui afin d'assurer la continuité de cet événement, nous sommes à la recherche d'un(e) coordinateur(trice) et/ou d'une équipe motivée pour reprendre l'organisation de la marche.

L'organisation comprend :

- l'organisation de la marche
- le contact avec les partenaires et bénévoles
- la coordination logistique de la journée
- la promotion de la journée

Un accompagnement et une transition seront bien évidemment proposés.

➔ Les personnes intéressées pourront prendre contact auprès le Ken'ANIM ou auprès de kenadot@laposte.net.



ACK



L'Athletic Club Kenanais a reçu une rencontre du secteur Ouest 22 le samedi 25 avril pour les catégories Eveil Athlétique et Poussins 120 enfants de 6 à 10 ans étaient présents, représentant les clubs de Lannion, Bégard, Guingamp, Penvénan, Paimpol et Saint-Quay Perros.

L'ACK a engagé une équipe Eveil Athlétique qui s'est classée 1^{ère} sur 5, et une équipe Poussins qui s'est classée 5^{ème} sur 9.

Nous remercions les bénévoles qui ont permis la réussite de cette journée, ainsi que la municipalité pour le matériel mis à disposition.

➔ Contact : gerald.achat@9online.fr



SCOTS BONNET

Dès septembre 2026, venez essayer une nouvelle activité amusante qui vous permet à la fois de bouger et de faire travailler votre mémoire. Il existe plus de 23 000 danses de niveaux variés adaptées à tous sur des rythmes rapides de Reels et de Jigs mais aussi sur un rythme lent unique à la danse écossaise, le Strathspey.



Au début, vous serez un peu surpris par les pas et les figures mais rapidement des automatismes naissent et vous pourrez être à l'aise, vous faire plaisir et bien vous amuser. Nous organisons également deux fois par an des « ceilidhs »,

sorte de Fest Noz ouverts à tous ne nécessitant aucune connaissance particulière, avec l'assurance d'avoir un partenaire puisqu'à chaque danse, on change de partenaire.

Le 25 avril dernier, Scots Bonnet a proposé un Minibal cette fois ci réservé aux danseurs plus expérimentés des divers clubs de Bretagne qui ont au préalable préparé les danses du programme. L'un des professeurs diplômé effectue régulièrement des stages et participe aux bals organisés par le groupe de Paris. Les deux professeurs iront cette année encore en stage à l'Université de Saint Andrews pour se perfectionner et rencontrer des danseurs venus des quatre coins du monde.

Cet été, deux danseurs iront pour la première fois découvrir ces cours et bals dispensés par les meilleurs professeurs accompagnés de musiciens talentueux dans la magnifique ville de Saint Andrews.

➔ Contact : contact@scots-bonnet.fr ou www.scots-bonnet.fr

ATIHRE



Le chantier participatif à Pors Ty Olu est terminé, Habitat Jeunes en Trégor Argoat loge depuis début avril 2 saisonniers qui travaillent à Perros-Guirec et cherchent à s'installer dans le Trégor. L'aménagement paysagé touche à sa fin avec notamment la végétalisation de l'espace, dont trois arbres fruitiers à disposition du public.



Le projet d'éco-hameau en Bail Réel Solidaire (BRS) à Crec'h Min 2 est quant-à-lui bien lancé. Le permis d'aménager global au projet est validé. Un collectif de quatre foyers travaille d'arrache-pied à la préparation du projet : urbanisme, intégration paysagère, aménagements, constructions, facteur humain... Avec la commune, ils sont accompagnés par l'association Hameaux Légers.

➔ Contact : contact@atihre.fr

34 | Acteurs locaux

ZOOM sur de nouveaux acteurs locaux

Notre commune accueille régulièrement de nouveaux acteurs qui participent à son dynamisme et à sa qualité de vie :
Entrepreneurs, commerçants, artisans...

A travers cette nouvelle rubrique nous vous invitons à découvrir ces nouveaux visages qui contribuent à faire vivre Saint-Quay-Perros et à renforcer le lien de proximité au cœur de notre commune.
Bienvenue à eux et pleine réussite dans leurs projets.

Dauphin Plomberie

Un plombier chevronné vient de s'établir à Saint-Quay-Perros.

Aurélien Dauphin, fondateur de Dauphin Plomberie, met ses 19 ans d'expérience au service des Kenanais et communes alentours.

Ses nouveaux locaux se trouvent à Bouscao, dans la zone d'activités Paul. Expert en plomberie, systèmes sanitaires et de chauffage, énergies vertes incluant la pompe à chaleur, économies d'eau, ventilation et aménagements de salle de bain pour PMR. Il effectue des travaux de rénovation, de construction neuve et de diverses réparations.

📞 Contact : 02 22 94 12 34 - mail : dauphin.plombier@gmail.com



Gaby Meca Loca

Est installé à Saint-Quay-Perros depuis le mois de mars 2026 .

Après plus de 15 ans d'activité chez Honda à Ploulec'h, Gabriel Lossouarn a créé son entreprise spécialisée dans la motoculture.

L'entreprise propose : La vente de matériel, la réparation, la location de matériel soit en paysagiste ou BTP.

Concernant les ventes, toutes les marques proposées sont françaises.

Ouverture : du lundi au vendredi 8h30 à 18h Le samedi 8h30 à 12h (retour des locations)

📞 Contact : 02 96 91 26 90 - Keregat Bihan, Saint-Quay-Perros

DE NOUVEAUX EXPOSANTS AU MARCHÉ DU MERCREDI

● Au panier du pêcheur

Lætitia vend les produits de la pêche de son mari.

Pêche locale réalisée à la ligne et au casier : Lieu jaune, lotte, vieille, poulpe... Filets de saumon, cabillaud et aiglefin également disponibles avec quelques crustacés : Huitres, moules de bouchots et coquilles St-Jacques suivant la saison.

● Ker Gaïa

Barbara est **paysanne herboriste** productrice de plantes aromatiques, fines herbes et plantes médicinales, œufs bio...

🌐 www.kergaia.fr - Tél : 06 24 26 48 54

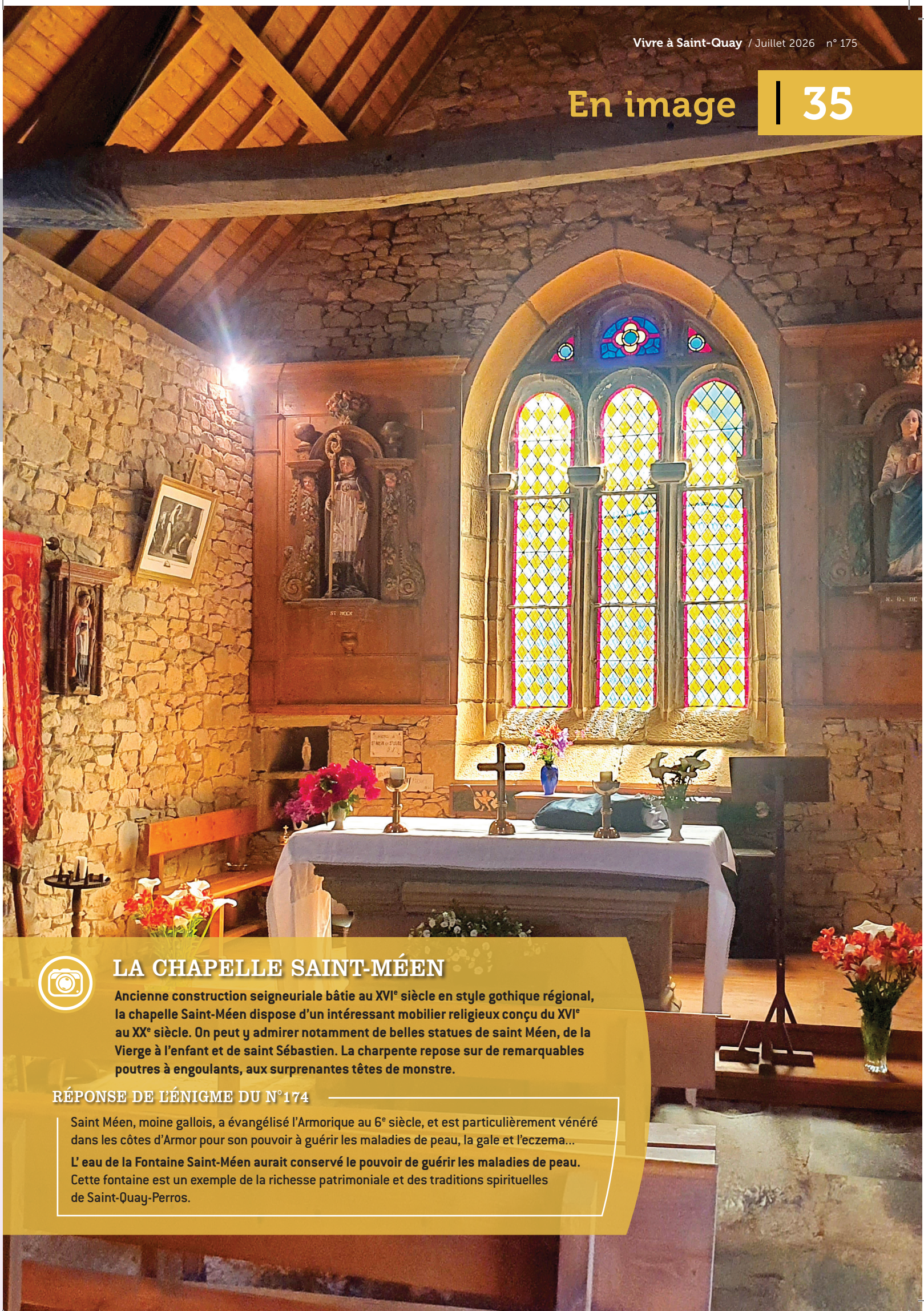
● Pain du fournil du Poder

Naïk et Typhaine vous proposent une grande variété de pains spéciaux 100% levain à base de **farine de blés anciens bio moulus à la pierre** avec cuisson au **feu de bois**. Viennoiseries et fougasses également disponibles.

📞 Pour passer commande : fournildupoder@protonmail.com

● **David, apiculteur**, sera présent sur le marché du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre.

● **Un Crêpier** vient également au marché pour le plaisir des gourmands.



LA CHAPELLE SAINT-MÉEN

Ancienne construction seigneuriale bâtie au XVI^e siècle en style gothique régional, la chapelle Saint-Méen dispose d'un intéressant mobilier religieux conçu du XVI^e au XX^e siècle. On peut y admirer notamment de belles statues de saint Méen, de la Vierge à l'enfant et de saint Sébastien. La charpente repose sur de remarquables poutres à engoulants, aux surprenantes têtes de monstre.

RÉPONSE DE L'ÉNIGME DU N°174

Saint Méen, moine gallois, a évangélisé l'Armorique au 6^e siècle, et est particulièrement vénéré dans les côtes d'Armor pour son pouvoir à guérir les maladies de peau, la gale et l'eczéma...

L'eau de la Fontaine Saint-Méen aurait conservé le pouvoir de guérir les maladies de peau. Cette fontaine est un exemple de la richesse patrimoniale et des traditions spirituelles de Saint-Quay-Perros.

Mot de la majorité

École & cantine, solidarité, aménagement : Investir utilement pour les Kénanaïses et les Kénanais

Depuis les élections municipales, les habitants ont confié à notre équipe la responsabilité de conduire le projet communal pour les années à venir. Nous exerçons cette mission avec sérieux, dans un esprit d'écoute, de transparence et dans l'intérêt général.

Il convient de rappeler que la précédente mandature avait consacré une part importante des moyens financiers à la Maison Kénanaïse et à la Coulée verte, tout en réalisant de nombreuses études techniques sur les bâtiments communaux sans engager les travaux correspondants. Nous avons fait le choix de répondre en priorité aux besoins essentiels des habitants, à la sécurisation des équipements communaux et à l'amélioration des services de proximité.

Commission École et Cantine

La commission scolaire réunie le 20 mai dernier a œuvré à la préparation de la prochaine rentrée. L'école Albert Jacquard accueillera 103 élèves, dont 10 tout-petits qui feront leur entrée à l'école progressivement entre septembre et Pâques.

Une demande de reconduction du demi-poste provisoire d'enseignant accordé pour cette année a été déposée auprès de la Direction académique : demande portée par la municipalité, qui s'appuie sur un travail collectif réalisé avec les enseignants et les syndicats enseignants. Dans l'attente de la décision de la Direction académique, nous rappelons que la défense de l'école est l'affaire de toutes et tous dans la commune, et que chacun doit œuvrer pour la hausse des effectifs.

Enfin, préparer l'avenir de l'école, c'est aussi prendre soin du périscolaire. Deux activités périscolaires - les arts plastiques et une nouvelle activité multisports - ont été votées à l'unanimité par le conseil municipal réuni le 19 juin. Elles seront

proposées aux enfants après la classe, à partir de la rentrée scolaire.

Les élus ont également travaillé sur l'organisation de l'étude surveillée ainsi que sur la mise en place de nouvelles activités périscolaires pour la prochaine rentrée.

Par ailleurs, une commission cantine est remise en place. Elle réunit autour du cuisinier et du personnel communal les enseignants, des élus, les parents d'élèves, une diététicienne, un producteur local et les enfants eux-mêmes. Son objectif est de sensibiliser les jeunes à l'alimentation, au goût, à l'équilibre nutritionnel et à la découverte des produits locaux, tout en conservant le plaisir de partager un repas.

Travaux à l'école et à la cantine

L'école municipale Albert Jacquard, construite en 2001, est équipée d'une installation de chauffage datant de son origine. Après vingt-cinq années de fonctionnement, celle-ci a montré au cours du dernier hiver des signes importants de vétusté.

Afin de garantir aux élèves, au personnel communal et à l'équipe éducative des conditions d'accueil optimales, la municipalité a décidé de remplacer cette installation par une chaudière hybride associant une pompe à chaleur et une chaudière gaz à haute performance énergétique. Cette solution permettra de réduire les consommations d'énergie tout en assurant un chauffage fiable.

Les locaux de la garderie feront également l'objet de travaux de remise à niveau afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Enfin, la restauration scolaire bénéficiera de travaux d'isolation acoustique dans la salle Y. Guégan. Cette amélioration permettra de réduire les nuisances sonores, d'améliorer les conditions de travail du per-

sonnel communal et le confort des enfants.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé durant les vacances d'été afin de ne pas perturber l'année scolaire.

Solidarité avec les kénanaïses

Dans le cadre de notre politique d'action sociale, nous avons décidé de mettre en place des moyens financiers destinés à soutenir les Kénanaïses et les Kénanais confrontés à des difficultés, ainsi qu'à accompagner les jeunes de notre commune dans leurs projets éducatifs, culturels ou sportifs.

Sur les questions de solidarité et d'accompagnement des personnes fragiles, un Comité des affaires sociales sera pleinement mobilisé pour examiner les demandes. Les dossiers seront traités avec attention, en lien avec les services compétents et les acteurs locaux.

Aménagement

Concernant les projets d'aménagement, de voirie ou de stationnement, aucune décision ne sera prise sans étude préalable.

Elections sénatoriales

Lors de la campagne électorale, nous avons annoncé notre volonté de mettre à disposition de l'opposition municipale un poste de délégué titulaire ainsi qu'un poste de suppléant pour les prochaines élections sénatoriales. Aussi à l'occasion du ce renouvellement des délégués sénatoriaux, cet engagement pris devant les kénanaïses est aujourd'hui respecté.

Notre engagement demeure inchangé : agir avec responsabilité, transparence et efficacité, en recherchant le meilleur équilibre entre sécurité, qualité de vie, maîtrise financière et préservation du cadre de vie au service de l'ensemble des Kénanaïses et des Kénanais.

Mot de l'opposition

Saint-Quay-Perros , la voix de l'Opposition : une vigilance au service de tous

(Gaëlle URVOAS - Olivier HOUZET - Gilbert BOTELLA)

Le suffrage universel a parlé, et le principe même de la démocratie a conduit à un changement de majorité au sein du conseil municipal. Nous tenons avant tout à remercier chaleureusement les électrices et électeurs qui ont accordé leur confiance à la liste Dynamique Kénanaise. Avec près de 43 % des suffrages exprimés, vous représentez une part essentielle de la voix kénanaise, même si notre groupe ne compte aujourd'hui que trois élus sur quinze.

Cette confiance nous oblige. Elle nous engage à défendre une vision exigeante de l'avenir de Saint-Quay-Perros : un village vivant, solidaire, respectueux de son environnement, attentif au bien-être collectif et particulièrement aux habitants les plus fragiles.

Dès les deux premiers conseils municipaux, nous avons constaté qu'aucune fonction, délégation ou indemnité n'était accordée à l'opposition malgré notre demande alors que les 12 conseillers de la majorité ont une indemnité. Malgré cette situation, nous avons fait le choix de la responsabilité : nous exercerons une opposition constructive, sérieuse et respectueuse des institutions, en participant activement à l'ensemble des commissions municipales bénévolement.

Le conseil consacré au budget a confirmé ce que nous affirmions depuis plusieurs années : la commune dispose d'une situation financière saine. La gestion menée au cours du précédent mandat a permis de préserver des capacités d'investissement importantes tout en maintenant des marges de manœuvre pour l'entretien du patrimoine communal et les projets à venir. Nous sommes sensibles à l'annonce

de la reconduction des financements aux associations, au maintien du marché, à nos outils de communication. Nous espérons qu'un Plan Pluriannuel d'Investissement sera réalisé comme nous le faisons pour anticiper et organiser les investissements durant le mandat.

Il nous a toutefois semblé indispensable de rappeler que les contribuables ont déjà fourni un effort fiscal conséquent ces dernières années. Dans un contexte marqué par la baisse des dotations et la diminution des subventions, l'avenir impose lucidité et anticipation. Les marges financières de demain dépendront de notre capacité collective à diversifier les ressources de la commune (taxes publiques des entreprises, développement économique...). La priorisation des projets devra répondre à de vrais besoins et permettre la demande de subventions et d'aides au financement.

Nous sommes inquiets pour l'avenir de l'école Albert Jacquard. Sous le précédent mandat, un projet d'école, défini en équipe avec les enseignants, les élus y compris de l'opposition, avait permis le maintien d'un poste, un demi-poste supplémentaire avait même été obtenu l'année dernière. Nous regrettons que la majorité actuelle ait choisi de se passer de notre expérience et semble considérer que la partie est déjà perdue pour l'année prochaine.

Nous défendrons la poursuite, avec l'ensemble des acteurs, du projet de création d'un terrain multisports accessible aux enfants durant le temps scolaire et ouvert à tous hors temps scolaire, ainsi qu'une cour végétalisée. Ce projet répond à une vision cohérente : éducation, santé, inclusion et qualité de vie. Aujourd'hui, la nouvelle majorité semble avoir choisi de s'éloigner de ces orientations et de conduire seule ses décisions sur ce dossier essentiel.

Concernant la création de nouveaux parkings, au détriment des espaces verts, notamment dans la coulée verte, nous avons exprimé notre désaccord et proposé des solutions beaucoup moins onéreuses pour permettre le stationnement. Il nous semble qu'une étude des besoins réels devrait être réalisée avant d'engager des sommes importantes.

Hormis la poursuite des travaux rue de Kertanguy, nous estimons que les priorités retenues en matière de voirie ne répondent pas suffisamment aux urgences de sécurité auxquelles sont confrontés les Kénanaises et les Kénanais, comme rue du Venec et rue de Prat Cotel.

Nous regrettons par ailleurs l'absence d'animations culturelles proposées cette année par la municipalité. Une commune ne se réduit pas seulement aux travaux et à la voirie, elle vit aussi par les rencontres, la culture, le lien social et les moments partagés.

Nous constatons également qu'à fin mai, la question de la sécurité incendie de l'Intermarché n'est toujours pas réglée en l'absence d'avis conforme.

Enfin, nous nous inquiétons du silence actuel concernant l'urgence sociale, alors même que de nombreuses familles et personnes fragiles attendent écoute, soutien et actions concrètes.

Dans les mois à venir, nous porterons nos propositions sur l'avenir de l'école Albert Jacquard, les projets de travaux et de voirie, avec comme priorité absolue la sécurité de tous ainsi que toutes les questions touchant à la solidarité et à l'accompagnement des plus fragiles. Être dans l'opposition ne signifie pas être "contre" systématiquement. Cela signifie être porteurs de propositions, présents, attentifs, exigeants et fidèles à l'intérêt général. C'est dans cet esprit que nous continuerons à agir pour Saint-Quay Perros et pour toutes et tous.

38 | Agenda

JUILLET

Samedi 4 juillet

- **Goûter des Anciens**
> Salle Yves Guégan - 15h30

Dimanche 5 juillet

- **La Ronde des âges**
Après-Midi Intergénérationnel
> à partir de 14h30 - avec la participation de la Maison kénanaise
> 18h : Vin Froid à la Maison kénanaise



Samedi 11 juillet

- **Comice Agricole**
> Nombreuses animations
Soirée musicale, restauration sur place...



> Rue de Goas Huet
à partir de 12h

Samedi 18 juillet

- **Pardon de Saint-Quay** > 18h30



- **Fest-Noz - Danse bretonne**
> avec Herriwenn, Loened fall,
Moal/Chaplain - à partir de 19h



Vendredi 24 juillet

- **Soirée PITA** > Maison kénanaise
à partir de 19h



AOÛT

Dimanche 2 août

- **Théâtre des Marionnettes**
> Place Valérie Masson-Delmotte

Du dimanche 9 au dimanche 16 août

- **Exposition d'Arts kénanaise**
> invitée d'honneur l'aquarelliste
Isabelle Plumier Lagrange
> salle Yves Guégan - 15h à 19h



Dimanche 16 août

- **Vide grenier de "Douar - Nevez"**
> 21 rue de la Chapelle de St-Méen - 8h à 18h
Contact - Laurence : 06 19 33 47 82

Dimanche 30 août

- **Parkour Été 2026**
Discipline sportive urbaine
Ouvert à tous - à partir de 8 ans
> Place Valérie M-Delmotte - de 14h à 17h

SEPTEMBRE

Samedi 5 septembre

- **Forum des associations**
> Salle Yves Guégan - de 14h à 17h

Dimanche 20 septembre

- **Balades du Patrimoine**
[Chasse aux trésors]

Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les kénanais et kénanaïses sur RDV à la mairie.

➔ **Yves LE DAMANY - maire**
> tous les matins sur rendez-vous

➔ **Jean-Luc CAMPION - 1^{er} adjoint**
chargé de l'administration générale,
jeunesse-sport, communication,
nouveaux projets
> tous les matins, sur rendez-vous

➔ **Gisèle LE GUILLOUZER - 2^{ème} adjointe**
chargée des affaires sociales
et associations
> sur rendez-vous ou à domicile

➔ **Joël LETESSIER - 3^{ème} adjoint**
chargée des Travaux et Voirie
> le matin sur rendez-vous

➔ **Armelle JEGOU - 4^{ème} adjointe**
chargée des affaires scolaires
et bibliothèque
> sur rendez-vous



Infos pratiques

39



MAIRIE

Tél. : 02 96 49 80 40
email : contact@mairie-saintquayperros.fr
site : mairie-saintquayperros.fr

Horaires d'ouverture :
lundi au samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
> fermée les après-midi des mercredis,
vendredis et samedis.

facebook.com/saintquayperros

instagram.com/saintquayperros

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE

• ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte a lieu entre 5h et 14h. Merci de sortir votre poubelle la veille au soir. En période de travaux, déposez votre poubelle en dehors de la zone de travaux.

• ENCOMBRANTS ET FERRAILLES

Dans la limite de 2m³ par foyer, sur inscription au 02 96 05 55 55 ou : info-usagers@lannion-tregor.com. À déposer sur la voie publique la veille.

> Vous trouverez les dates de collectes régulières et des encombrants sur le site de LTC :
<https://www.lannion-tregor.com/vos-services/dechets/collecte-des-dechets/>

APPORT DES DÉCHETS

• DÉCHÈTERIES À PROXIMITÉ

Perros-Guirec : 06 72 13 67 75 - Louannec : 07 89 55 47 44

> Horaires d'été du 1^{er} mai au 30 septembre 2026,
9h à 12h et 13h30 à 18h

- Perros-Guirec : du lundi au samedi - Fermé le jeudi

- Louannec : du lundi au samedi - Fermé le mercredi

DÉPANNAGE

• SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022

• SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> Lundi de 17h à 18h,
mercredi et samedi de 10h à 12h

> PERMANENCE D'ÉTÉ le lundi de 17h à 19h

Contact : bibli.saintquay@orange.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

• 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez

> Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h
du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

COLLECTE DON DU SANG

• Lundi 20 juillet de 14h à 18h15 à l'Espace Rouzic,
183 rue de Pleumeur, 22700 Perros-Guirec

Réservation de votre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

> N'oubliez pas de faire votre test d'éligibilité avant de prendre votre rendez-vous.

APPELS D'URGENCE

• SAMU : 15

• POLICE/GENDARMERIE : 17

Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17
Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50

• URGENCES pour sourds ou malentendants : 114

Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.

• HOPITAL de Lannion : 02 96 05 71 11

• CLINIQUE de Lannion : 02 96 46 65 65

• AGRI'ÉCOUTE : 02 96 39 29 19

• CENTRE ANTI-POISONS RENNES : 02 99 59 22 22

• ENFANCE MALTRAITÉE : 119

• FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236

• PHARMACIE DE GARDE : 32 37 (0,35€/TC / min)

• SECOURS EN MER CROSS : 196

SNSM : 06 75 24 11 99

• SOS SUICIDE PHÉNIX : 01 40 44 46 45

• VIOLENCE FEMME INFO : 39 19

• NUMÉRO D'APPEL POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LES PROCHES AIDANTS :
0 800 360 360 (n°vert GRATUIT)

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

• Tous les kénénaïs.e.s peuvent être bénévole afin d'intervenir en cas d'urgence. Pour se faire, s'inscrire en mairie pour bénéficier d'une assurance. Si déclenchement du plan, les kénénaïs.e.s sont invité.e.s à écouter la radio ICI (au 107.1) pour obtenir les informations sur la nature des risques et les instructions locales et nationales.

GROUPE MÉDICAL "MÉDIPLURIEL"

• Médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale

> Standard médical et paramédical : 02 96 49 10 10
de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi

CABINETS D'INFIRMIERS

• CABINET CHALONY/HALLEY/LEMAIRE

> Groupe Médipluriel, 86 rue de Kerliviec : 06 31 50 29 89

• CABINET COUZIGOU/THORAVAL

> 8b Bouscao, Z.A. Paul : 02 96 23 25 37

SAINT-QUAY-PERROS

EXPOSITION

D'ARTS

KÉNANAISE

du 9 au 16 août 2026

> 15h à 19h

37^{ème}
édition

Invitée d'honneur

**Isabelle
Plumier Lagrange**

aquarelliste

**Salle Yves Guégan
+ 30 exposants**

Entrée libre et gratuite

Saint-
commune
de **Quay**
Perros
| SANT-KE-PERROS